

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 32.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 AOUT 1878

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Correspondance.—Colonisation, par L.-O. D.—La paix et la France, par L. Gougeon.—De l'importation des races, par H. Audrain.—Nécrologie : Le cardinal Franchi.—Choses et autres.—Conseils utiles.—Le crime des femmes, par Raouf de Navery (suite).—Une éclipse en Chine.—Gazette des tribunaux.—Faits divers.—Nos gravures : La reine Victoria ; Le nouveau gouverneur-général ; Petit-Métis.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Lord Beaconsfield il y a 50 ans ; Sa majesté la reine Victoria à l'âge de 14 ans ; Les restes de la reine Mercédès dans la salle des colonnes, à l'Escurial ; Le marquis de Lorne, nouveau Gouverneur-Général du Canada ; S. A. R. la princesse Louise, marquise de Lorne ; Le Petit-Métis ; Son Honneur le maire Beaudry et le 12 juillet.

## LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 16 juillet 1878.

Un des faits les plus importants de l'année 1878, et sans doute de l'histoire contemporaine, la signature du "Traité de Berlin," a eu lieu samedi dernier, dans l'ancienne capitale du Brandebourg, aujourd'hui celle de l'empire d'Allemagne.

De ce jour date un nouvel équilibre européen, et, chose non moins sérieuse que difficile, c'est l'Angleterre qui s'est chargée de maintenir cet ordre politique nouveau, à la grande satisfaction des uns, au profond mécontentement des autres.

Devant la gravité de cet événement, les échos de l'Exposition restent muets et cèdent la parole à la politique, qui, pour un temps du moins, vient d'assurer la paix à l'Europe.

Est-ce pour dissimuler sous la légèreté de la forme l'importance du fond, ou afin de puiser des forces pour mieux traiter les sujets graves? toujours est-il que contrats de mariage aussi bien que traités de commerce, de paix ou de guerre, se discutent d'ordinaire entre deux banquets. La veille de la réunion des plénipotentiaires, dîner gala ; le jour de la signature du traité, déjeuner gala. Il semblerait que les satisfactions de l'estomac font taire les revendications de l'esprit.

Quoi qu'il en soit, les journaux de Berlin nous informent que les membres du Congrès, tous en grand uniforme pour la circonstance, ont, après la lecture du document, laquelle a duré une demi-heure, apposé leur signature au bas de cette pièce diplomatique.

Ce nouveau traité se compose de soixante-cinq articles. L'acte du Congrès de Vienne de 1815 en renfermait cent vingt et un ; celui de Paris, de 1856, trente-quatre ; de Prague, en 1866, quatorze, et celui de Francfort, en 1871, dix-huit ; le traité de San-Stefano en comprenait vingt-neuf. Pour la première fois, paraît-il, le traité a été soumis aux signatures sous forme d'imprimé. Il est, en effet, imprimé sur du parchemin, en caractères antiques, et chaque puissance en recevra un exemplaire signé de tous les plénipotentiaires. On n'est pas plus galant.

Maintenant, voici, *grosso modo*, quels sont les résultats de ce premier dépècement de la Turquie. La Russie acquiert l'Arménie, y compris le port de Batoum, plus la Bessarabie qu'elle enlève à la Roumanie, l'alliée dont le concours lui a valu la prise de Plevna et, sans doute, l'heureuse terminaison de la guerre. Mais on ne se gêne pas entre amis, n'est-ce pas ?

La Bulgarie échappe à la Porte ; on la partage en une principauté tributaire occidentale, soumise directement à l'influence russe, et en une province de Roumélie orientale, celle-ci sous l'administration d'un gouverneur chrétien. La Grèce recevra une portion de l'Épire, de la Thessalie et de la Macédoine. Le reste de ces provinces formera une sorte d'État autonome, sous le contrôle d'une commission européenne.

La Roumanie, en échange du magnifique et précieux lambeau de territoire qu'on lui enlève, recevra la Dobroutscha, avec ses marais et ses fièvres paludéennes, plus une parcelle de territoire au nord de Silistrie. La Serbie gagne quatre ou cinq districts des vallées de la Morava et de la Nissava. Le Monténégro reçoit le port d'Antivari.

L'Autriche-Hongrie acquiert, sous forme d'occupation préalable, la Bosnie, l'Herzégovine, le nord de l'Albanie, et ne tardera pas à obtenir bientôt la Serbie, à l'aide d'une convention commerciale, et la concession d'une voie ferrée destinée à relier Pesth à Constantinople par Semlin, Belgrade, Alexinat, Nisch, Sophia, Philippoli et Andrinople.

Et voilà ! On a persuadé à la Porte que, en dépit des apparences, elle avait joué à qui perd gagne. Le Grand-Turc aurait tort de se plaindre ; on l'a dépouillé peut-être, mais avec quelle urbanité et quelles formes !

Ce qui ressort clairement de cette modification de la péninsule des Balkans, ce sont les positions stratégiques acquises par la Russie et l'Autriche, positions qui leur permettront de se partager ou de se disputer les restes de l'empire Ottoman.

Le chancelier d'Allemagne, lui, gagne à ce remaniement de marcher sans coup férir à l'exécution du programme de Frédéric II, qui consiste à faire étendre l'Autriche vers l'Est, s'affaiblir par conséquent, et, en temps opportun, d'englober la Cisleithanie ou les provinces allemandes, s'agrandissant ainsi du même coup, tout en créant une Autriche slave destinée à former rempart contre la Russie.

Quant à l'Angleterre, qui ne voulait rien, qui repoussait toute pensée d'acquisition et de partage comme une insulte, dont le désintéressement a été célébré sur un ton dithyrambique par la presse de tout pays, elle a combiné ses plans de main de maître, et même joué sous jambe la diplomatie russe, une des plus habiles, sinon la plus fine du monde. Elle n'a rien pris au partage, ou si peu, et avec tant de ménagements, qu'on ne saurait l'accuser de convoitise ou d'ambition. Sa part se réduit à une île, isolée, toute petite, dont on ne faisait rien, sans routes, sans port. C'est une simple motte de terre, et dont la position se trouve justement commander la route de l'Inde, et qu'il suffira de quelques travaux pour en faire la clef de l'archipel et des détroits. Et encore, l'Angleterre n'a-t-elle demandé cela au Sultan que dans le propre intérêt de ce dernier, et pour mieux défendre les intérêts de l'Angleterre et de la Turquie désormais unies, en tant que puissances asiatiques. Voilà pourquoi l'amiral Hay a pris possession, il y a deux jours, de l'île de Chypre, après lecture du firman du Sultan devant les autorités locales, et comment il se fait que le drapeau britannique ait été arboré et flotte maintenant à Nicosie, capitale de l'île, et à Larnaca.

Remarquez, d'ailleurs, que la Grande-Bretagne n'a rien demandé au Congrès ; il aurait fallu discuter, ce qui eût envenimé une question bien simple ; ensuite, elle est restée dans la légalité, car l'île reste la propriété du Sultan ; c'est une occupation temporaire et dont une des clauses du traité fixe le terme. L'Angleterre quittera l'île le jour où la Russie abandonnera ses nouvelles acquisitions en Asie. Vous voyez donc que cela ne tardera pas. Ce traité de Berlin, qui taille, divise, partage, sans plus se préoccuper des aspirations, des besoins, des conditions ethnographiques de cette mosaïque de races, de langues, de religions qui habitent ces régions, me rappelle certain apologue de notre bon La Fontaine dont la morale assure que "tousjours les petits pâtissent des sottises des grands."

Les Grecs, les Roumains et autres doivent apprécier aujourd'hui la sagesse de notre fabuliste, et voir combien le voile de l'allégorie recouvre souvent de vérité.

Or, comme les leçons de la philosophie, si elles nous aident à supporter les événements, ne changent néanmoins rien aux faits accomplis, parlons donc de ceux-ci avec le calme qui convient au désintéressement.

En prenant possession de Chypre, l'Angleterre n'obéit ni à une pensée d'amour-propre, ni à une vaine gloire. Elle affirme une fois de plus, et en des circonstances particulièrement graves, sa ferme résolution de maintenir sa souveraineté sur ses possessions indiennes, et de les défendre au prix même de sa vie nationale, contre toute attaque.

Le couronnement de la Reine comme impératrice des Indes, cérémonie que l'on a traitée de vain appareil ; le voyage fait dans les péninsules du Gange par l'héritier du trône, sont les faces d'une idée unique dont le traité, offensif et défensif, passé entre la Grande-Bretagne et la Porte forme le complément logique et nécessaire.

Chypre, cette île consacrée jadis à la plus volage des déesses, devient aujourd'hui la sentinelle avancée de l'Inde, dans

la Méditerranée, et les arsenaux, les bassins de radoub, les magasins militaires, feront oublier les bosquets de Paphos et d'Idalie chantés par les poètes.

Comme, de ce poste militaire, les forces anglaises se trouveront à quinze heures de l'Égypte, à huit heures des côtes de Syrie, et à quarante heures des Dardanelles, quelques lignes concernant cette île ne seront point déplacées.

L'île de Chypre, située entre les 30<sup>ème</sup> et 32<sup>ème</sup> degrés de longitude orientale, et les 34<sup>ème</sup> et 36<sup>ème</sup> degrés de latitude septentrionale, mesure 75 lieues de long sur 25 de large, et a une superficie de 2,384 lieues carrées.

Je ne vous rappellerai point que les Phéniciens, 620 ans avant Jésus-Christ ; les Égyptiens, à l'époque des Ptolemées ; les Grecs, sous Alexandre ; les Romains, au temps de Caton, l'ancien, la possédèrent tour à tour ; que c'était la fameuse Paphos, où la déesse Astarte recevait l'adoration des fidèles sous la forme d'un bloc conique noir, qu'on présume avoir été un aérolithe. Tout cela tient presque de la mythologie. Parlons de temps plus rapprochés de nous.

Cette île se trouvant sur la route de Syrie, les Croisés, qui s'en allaient combattre pour la délivrance des lieux saints, l'enlevèrent aux Arabes. Ce fut un roi d'Angleterre, Richard-cœur-de-lion, qui s'en empara pour la céder ensuite à Guy de Lusignan, qui en fit un royaume.

L'ex-roi de Jérusalem, que Saladin avait vaincu à la bataille de Tibériade, se consola de sa défaite en créant dans l'île des baronies et des comtés, et refaisant de toutes pièces le système féodal.

Ce royaume, au milieu de cette époque tourmentée, n'en dura pas moins deux cent quatre-vingt-sept ans, de 1192 à 1489, et comprit une dynastie de dix-huit souverains, dont deux reines.

Qui pourrait assurer que les aïeux de bon nombre de Canadiens n'aient été hommes d'armes, ou vassaux suzerains, dans cette île que la dernière héritière des Lusignan, Catherine Cornaro, après quatorze ans de règne, vendit aux Vénitiens ? Quatre-vingts ans plus tard, les Turcs reprenaient possession de leur bien, pour le conserver cette fois-ci jusqu'à nos jours.

Remarquez-vous la coïncidence? cette île conquise par un roi d'Angleterre, et revenant, après huit siècles de vicissitudes, à un autre souverain d'Angleterre !

A propos de cette cession, vous savez que le roi d'Italie, lorsqu'il n'était que roi de Piémont et de Sardaigne, ajoutait à ces titres celui de roi de Chypre et de Jérusalem. Cela faisait fort bien sur les pièces de monnaie ; mais en réalité le souverain de Piémont avait, en qualité de parentage avec les Monterrat, des droits sur une couronne dont Beaudouin mourant avait désigné l'héritier.

Un journal anglais, à qui l'on soumettait l'opposition que le souverain d'Italie pourrait faire à la cession actuelle, a fait cette réponse magnifique :

Il est probable que le chef de la maison de Savoie, laquelle a consommé elle-même tant d'annexions, se déclarera satisfait, s'il est autorisé à s'intituler roi de Chypre sur les pièces de monnaie.

La population de l'île compte 200,000 habitants environ : 50 à 55,000 musulmans, 20,000 Grecs orthodoxes et 20 à 25,000 appelés *Liv-Panpakis*, en langage du pays, *fil et colon*. Co

sont d'anciens catholiques qui, pour échapper à la juridiction de leur évêque orthodoxe, ont fait semblant de se convertir à l'islamisme en 1571 ; et comme ils ont secrètement conservé les dogmes religieux de la foi chrétienne, l'ironie populaire les a marqués de ce surnom.

Les villes principales de l'île sont Nicosie, siège du gouvernement, 25,000 habitants ; Larnaca, rade principale et ville commerciale de l'île ; Limassol, 12,000 âmes, grand commerce de vin ; Tamagouste, et Kerinia sur la côte de Caramanie. Les musulmans, concentrés, dominent à Nicosie, Kerinia, Tamagouste, et dans les villages autour de ces villes. Les Grecs sont en majorité dans les montagnes du Trodos, l'ancien Olympe d'Homère, et dans les villes de Larnaca et de Limassol. Les Lino-Pampaki habitent les collines du Carpas, haut promontoire qui s'avance dans la mer dans la direction du golfe d'Alexandrette. En 1861, on transporta trois ou quatre mille Circassiens à Chypre ; il n'en reste plus que cinq à six cents.

Comme climat, température, c'est enchanteur, excepté dans quelques parties basses où règne la *malaria*. Les productions de l'île sont variées, et font l'objet d'un commerce important ; ce sont les cotons, les laines, les blés, les orges, les graines de lin, le sésame, les peaux de mouton, de bœuf, de lièvre, la cire, le miel, les vins ordinaires, et le fameux vin de Chypre, ou vin de la Commanderie, qui se cultive dans la région montagneuse au centre de l'île et dont la fabrication y a été introduite par les Templiers. De là viendrait sans doute le dicton : "Boire comme un Templier." Quelle fille irrévérencieuse que l'histoire !

Malheureusement pour les gourmets, il paraît que ce fameux vin ne se récolte plus et qu'il se fabrique maintenant dans une sous-préfecture de l'Hérault, à Cette. Que les amateurs se le disent !

La population grecque s'adonne à l'agriculture ; les paysans sont à l'aise, beaucoup sont riches, et il n'y a point de pauvres. Quant aux Turcs, ils sont fanatiques, ignorants, querelleurs, et toute leur ambition consiste à obtenir quelque emploi, devenir fonctionnaire afin de pressurer la population grecque. Un très-petit nombre d'entre eux cultive ; ils vivent misérables, surchargés de femmes et d'enfants, et dégradés, abrutis par la polygamie.

Tous les renseignements qui précèdent sont de pure curiosité, et c'est à ce titre que je vous les donne. La question principale, c'est l'importance du point stratégique dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Chypre commande le canal de Suez, cette grande route des Indes, et si l'Angleterre a pris possession de Chypre, c'est dans le but d'y créer un grand établissement maritime. Avec Gibraltar, avec Malte, avec Chypre, étapes maritimes et postes militaires d'une grande route commerciale, l'Angleterre n'a rien à craindre de la Russie.

A ce point de vue, l'Europe, débarrassée d'une surveillance incessante, doit franchement remercier l'Angleterre de l'attitude qu'elle vient de prendre. Si jamais la Grande-Bretagne voulait abuser de son influence et des positions qu'elle occupe dans la Méditerranée, nous pensons qu'elle en serait empêchée par une ligue des Etats méditerranéens, dont le premier intérêt est la liberté complète de navigation. L'Angleterre n'entretient d'ailleurs aucune pensée de ce genre. Chypre ajoute bien peu à son influence dans ce bassin commercial, mais en tant que base d'opérations militaires : transport de troupes en Egypte, en Syrie, défense des routes des vallées du Tigre et de l'Euphrate, ce point est admirablement situé ; Chypre ferme le port de Scanderoune, commande le golfe d'Adalia et le golfe d'Alexandrette.

Pour revenir au traité de Berlin, car c'est à cause de lui que nous nous occupons aussi longuement de l'île de Chypre, tout le monde se déclare satisfait de ses résultats.

On a prétendu ici que lord Beacons-

field avait offert à M. Waddington, comme compensation à Chypre, la possession pour la France de la *régence de Tunis*. On assure aussi que notre ministre des affaires étrangères aurait décliné l'offre, voulant revenir du Congrès les mains nettes ! Encore un qui peut dire, comme un ancien ministre du Canada : *These hands are clean !*

Cette réponse me semble assez probable, mais formulée assurément avec des expressions moins nettes que celles mises dans la bouche du représentant de la France.

En tout cas, ce qui reste acquis à l'histoire et à l'honneur de notre gouvernement, c'est le désintéressement de la France, son refus d'accepter la moindre dépouille de la Turquie ; et, mieux encore, la victoire que sa générosité autant que son bon sens a remporté sur l'esprit d'intolérance et de fanatisme, en proposant et faisant assurer la liberté de conscience, et l'égalité civile, politique et religieuse, aux membres de tous les cultes et de toutes les confessions. Cette mesure de dignité et de civilisation s'appliquera dans les nouvelles provinces autonomes comme dans les anciennes possessions de l'Empire turc.

Cette stipulation, insérée dans le traité de Berlin à la demande expresse de la France, vivra plus longtemps que le traité ; et des familles, des populations entières béniront encore cette généreuse intervention de la France en faveur de l'humanité et de la justice, qu'il ne subsistera plus rien des autres clauses du fameux contrat.

La France ne tire aucun bénéfice du traité de Berlin, c'est là son mérite et son titre. Elle suit, sous son nouveau gouvernement, la tradition nationale, obéissant aux aspirations chevaleresques de sa race et de son sang. Cela suffit à sa gloire.

Voici le texte de la clause 45 concernant les nouvelles dispositions à l'égard des membres des divers cultes :

..... Dans toutes les parties de l'empire ottoman, la différence de religion ne pourra être opposée à personne comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce qui concerne l'usage des droits civils et politiques, l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, et l'exercice de toutes les professions et industries, dans quelque localité que ce soit.

Tous seront admis, sans distinction de religion, à témoigner devant les tribunaux. L'exercice et la pratique extérieure de tous les cultes seront entièrement libres, et aucune entrave ne pourra être apportée, soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels. Les ecclésiastiques, les pèlerins et les moines de toutes les nationalités voyageant dans la Turquie d'Europe et d'Asie jouiront des mêmes droits, avantages et privilèges.

Le droit de protection officielle est reconnu aux agents diplomatiques et consulaires, des puissances en Turquie, tant à l'égard des personnes susmentionnées que de leurs établissements religieux, de bienfaisance et autres dans les Lieux-Saints et ailleurs. Les droits acquis à la France seront expressément réservés, et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux-Saints. Les moines du mont Athos, quel que soit leur pays d'origine, seront maintenus dans leurs possessions et avantages antérieurs, et jouiront, sans aucune exception, d'une entière égalité de droits et de prérogatives.

La Turquie, sous le protectorat de l'Angleterre, va devenir un centre d'affaires des plus importants, et la hausse de toutes les valeurs turques, aussitôt le traité anglo-turc divulgué, est une preuve de notre assertion.

La Turquie a chez elle les éléments d'une richesse inouïe : mines, forêts, fécondité du sol. Il ne s'agit que de les développer, et surtout de rétablir entièrement les bases de la propriété foncière, tant en Europe qu'en Asie, où cette propriété se trouve encore à la merci de l'absolutisme des pachas, et en proie à toutes les exactions du fisc.

Une autre plaie, c'est l'étendue de la propriété de main-morte, ou bien ecclésiastique, qui, sous le nom de *vakoufs*, constituent, d'après des relevés authentiques, au moins les deux tiers de la propriété immobilière. Ces biens, exempts d'impôts, sont confiés à des tenanciers qui paient à la mosquée la somme destinée à l'entretien des bâtiments.

Or, l'instabilité de la propriété, les charges qui la grèvent, sont telles que les propriétaires, dépourvus de toute sécurité, recherchent la protection des mosquées et leur font la donation de leurs biens, à condition de rester à l'état de tenanciers, moyennant une légère redevance.

Ces *vakoufs*, une fois annexés au domaine de l'Etat, donneront à celui-ci une ressource de plusieurs milliards, et nul doute que l'Angleterre et la commission européenne, chargés de réorganiser la Turquie économique, n'opèrent cette réforme, que le sultan Mahmoud, l'exterminateur des janissaires, n'osa tenter, tant le mal lui sembla profond.

Si les valeurs ottomanes sont en hausse, les valeurs russes baissent, au contraire. La Russie, paraît-il, aurait dépensé dans cette campagne quatre milliards de francs ; et l'état du trésor l'obligera d'emprunter pour régulariser sa situation financière. Sur cette espérance, enterrons la question d'Orient.

L'événement de la semaine, à l'Exposition, c'est le concours des orphéonistes, qui a eu lieu par séries, dans soixante-trois salles de Paris. Il y avait là vingt-deux mille exécutants, membres de six cent trente sociétés françaises ou étrangères. Des billets de un franc donnaient droit d'entrée dans une des salles, au choix. Un grand festival organisé dans le jardin des Tuileries, où vingt mille exécutants se sont fait entendre devant un public évalué à deux cent mille personnes, a terminé par un vaste défilé les exercices du concours. C'était la fête de l'union des chœurs !

Une frégate cuirassée, destinée à la division navale de l'océan Pacifique, et portant le pavillon de M. le contre-amiral Bergasse Dupetit-Thouars, va promener sur les eaux un nom cher au Canada, celui de *Montcalm*, nom de la frégate susdite.

Vous savez combien Paris s'éprend des nouveautés. Aujourd'hui d'un éléphant, demain d'un écuyer, des Nubiens ou des Tziganes. En ce moment, ce qui le captive et amène des millions de spectateurs sur la place du Carrousel, c'est le fameux ballon captif de M. Henri Giffard.

Cet aérostat monstrueux se balance, au moment où je vous écris, au-dessus du palais des Tuileries, bien que sa base touche terre. C'est vous dire les dimensions gigantesques de cet appareil formé extérieurement de quatre toiles superposées et réunies par trois couches de caoutchouc. Afin d'assurer l'imperméabilité de la toile extérieure et vulcanisée, on lui a appliqué une couche de vernis à l'huile de lin et au blanc de zinc. La circonférence est de 309 pieds. Le gonflement du ballon, qui cube 78,000 pieds, a duré quatre jours. La toile a 68 mètres de longueur, ou 204 pieds. Le câble donnera une élévation de 1,800 pieds.

Le ballon, muni de ses soupapes, pèse 10,400 livres ; le filet, 6,400 ; la nacelle, 3,200 ; les cordages d'attache, 7,500, en tout, 27,000 livres.

Les machines destinées au fonctionnement de ce colosse pourront faire juger de l'importance de l'entreprise. Le treuil, qui mesure 6 pieds de diamètre sur 33 pieds de longueur, pèse 96 mille livres, et sera mis en mouvement par deux chaudières tubulaires de la force de 300 chevaux.

La nacelle, qui contiendra cinquante voyageurs, a une forme annulaire et mesure 18 pieds de diamètre. La galerie où circuleront les touristes est à double fond, et comprend 16 compartiments. On a pris les plus grandes précautions pour prévenir les résultats de toute imprudence, et les voyageurs, une fois casés dans leurs boîtes, pourront bien passer la tête au dehors, mais rien que cet appendice. Deux aéronautes de profession accompagneront chaque ascension du ballon.

Le prix du voyage a été fixé à 20 francs. Pour les personnes qui recherchent des émotions, ce prix n'a rien d'exagéré. Mais je connais bon nombre de gens qui, même au prix d'une prime de cent francs, ne se hasarderont point à ce voyage aérien, cela, malgré la solidité des câbles et l'in-

discutable mérite de M. Giffard. Me trompé-je ?

N'importe, pareil à un gnome énorme, le ballon se balance dans les airs et se profile sur l'azur.

Allons ! mesdames et messieurs, prenez vos places ! Les voyageurs pour l'espace planétaire, en voiture !

Au sujet de voyage, que je vous parle de celui que le vapeur la *Junon* va faire autour du monde. Ce navire, du port de 1,500 tonneaux et de 600 chevaux de force, appartient à la compagnie Fraissinet, qui fait les services entre la France et l'Algérie. Ce steamer, appelé *navire-études* par son armateur et commandant, M. Biard, lieutenant de la marine nationale, et que des œuvres charmantes, des récits de mer et de voyage vous ont fait connaître sans doute, a pris à son bord cinquante jeunes gens, les deux tiers français, les autres suisses, belges, pour leur faire exécuter un voyage autour du monde comme complément de leur éducation classique. Cette excellente idée a été émise il y a quelques années par M. Biard. La presse française, la Société de géographie, encouragèrent ce projet, qui a pourtant mis quatre années à parvenir à sa période d'exécution. N'importe, le bien est fait, et la semence portera des fruits.

M. Biard, commandant du navire et de l'expédition, a obtenu, pour conduire à bien son entreprise, un congé de six ans, avec appointements complets et conservation de ses droits à l'avancement. Le prix de voyage, tout frais compris, et en cabine de première classe, est de 18,000 francs. Outre un médecin et un aumônier, trois professeurs d'histoire naturelle, de géométrie descriptive et de physique, feront campagne sur la *Junon*.

M. M. de Quatrefage, Levasseur, Geoffroy St-Hilaire, Robert Mitchell, Meurand, Stanley, réunis, lundi soir, dans un banquet d'adieu, à l'hôtel Continental, ont, après quelques paroles d'encouragement, souhaité un bon voyage et un heureux retour à cette expédition.

La France aura eu l'initiative de ces voyages d'études, et surtout le mérite d'avoir mis l'idée en exécution.

Ne vaut-il pas mieux, en effet, s'instruire par l'observation et les voyages, que de dissiper sa fortune et sa santé dans l'oïveté ou les plaisirs ? et n'est-il pas préférable d'agrandir le domaine de ses idées, de connaître les pays, leurs habitants et leurs produits, que les combinaisons du baccarat ou de la roulette ?

La *Junon* inaugure le premier de ces voyages-d'études. Espérons que c'est là le commencement d'une série, et qu'à l'avenir, ce ne sera plus chaque année un, mais dix navires qui sortiront de nos ports. Cette petite troupe visitera certainement Montréal et Québec, car les grands lacs et le Saint-Laurent sont compris dans l'itinéraire.

Mais, arrivé à la fin de cette correspondance, je m'aperçois que nous n'avons pas fait notre tour habituel dans l'Exposition. Il est vrai que les développements exigés par la question d'Orient et le traité de Berlin expliquent cet oubli. Admettez aussi qu'on ne bouleverse pas tous les jours la carte de l'Europe ; et que, pour se retrouver au milieu des nouvelles frontières, il faut du temps et l'occasion. C'est là mon excuse, qui en vaut bien une autre.

A. ACHINTRE.

#### CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Ma première correspondance ayant soulevé contre *L'Opinion Publique* la bile de quelques journaux conservateurs, je crois devoir remettre à plus tard la publication de ma deuxième, qui lui attirerait peut-être, cette fois, les colères d'un bon nombre de libéraux. La vérité choque.

LAMBDA.

#### AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

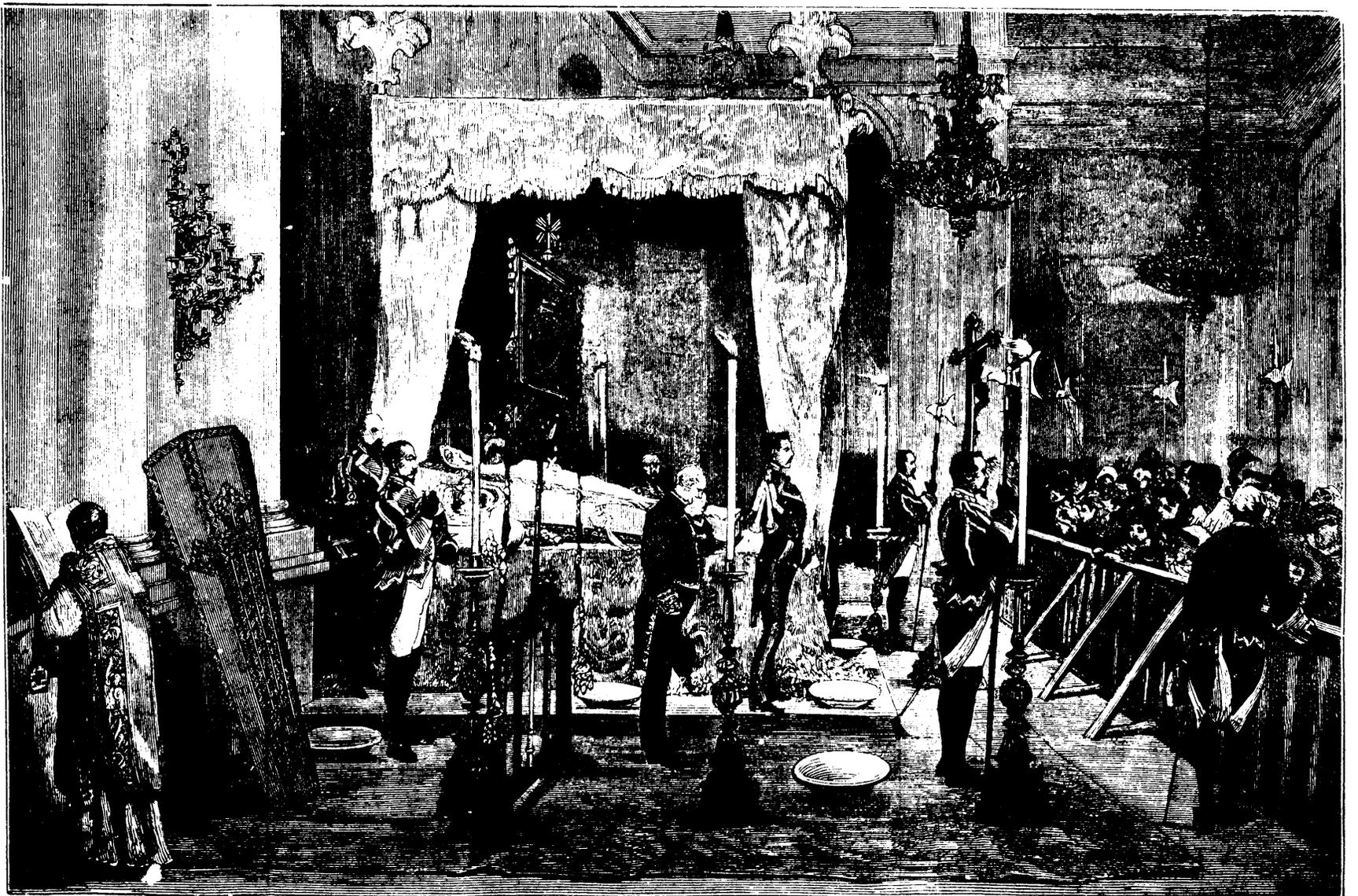


*Benj. Smith*

LORD BEACONSFIELD IL Y A 50 ANS, DESSINÉ PAR LE COMTE D'ORSAY



SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA A L'AGE DE 14 ANS



ESPAGNE—LES RESTES DE LA REINE MERCÉDÈS EXPOSÉS DANS LA SALLE DES COLONNES, A L'ESCURIAL.

## COLONISATION

La Société de Colonisation de Montréal a fait de la besogne, la semaine dernière. Lundi soir, elle se réunissait dans la salle de Pécole Saint-Jacques, et nommait un bureau de direction.

Immédiatement après l'assemblée, les nouveaux directeurs se sont réunis et ont élu leurs officiers.

Des explications furent données par MM. Bourassa, L. O. David et Houde sur le but de la société, et une députation fut chargée d'aller à Québec présenter au gouvernement la pétition suivante :

A Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

La requête de la Société de Colonisation de Montréal expose respectueusement qu'il y a en ce moment dans la cité de Montréal des milliers d'ouvriers sans ouvrage et sans ressources, incapables de faire vivre leurs familles ; qu'un grand nombre n'ayant pas de travail, sont réduits au plus complet dénûment ; qu'ils n'ont ni argent ni crédit, souffrent de grandes privations et souffriront encore davantage quand la froide saison arrivera ; qu'ils sont décidés à aller s'établir sur des terres incultes dans la vallée de l'Ottawa ou ailleurs, pourvu qu'on leur donne les moyens de s'y rendre et d'y vivre jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir aux premiers besoins de leurs familles.

Que les soussignés ayant formé une association dans le but de favoriser ce mouvement, croient devoir s'adresser à Votre Excellence en Conseil pour obtenir les secours nécessaires au succès de l'entreprise.

Que donner à des centaines de familles les moyens de vivre en défrichant nos terres incultes, est un acte de charité et de sage politique.

Que la colonisation de nos terres incultes alimentera nos chemins de fer, et permettra à la province de Québec de bénéficier de ces grandes entreprises.

Que les ressources de la province ne permettent pas sans doute au gouvernement de faire autant qu'il serait nécessaire, mais qu'il s'agit d'un cas d'urgence et de nécessité absolue, et que tout ce que le gouvernement jugera à propos de faire sous forme d'octrois de terres ou d'argent, ou de prêt et d'avance au moyen de la création d'un fonds spécial, en vertu de la loi de dix-huit cent soixante-quatorze, ou autrement, sera approuvé par le public en général.

Les soussignés supplient donc Votre Excellence en Conseil de prendre en considération la demande d'un si grand nombre de personnes qui demandent qu'on leur donne les moyens de vivre et de développer en même temps les ressources du pays, et la prient de leur accorder tous les secours dont ils ont besoin pour mettre leur projet à exécution. Et vos requérants ne cesseront de prier.

Cette requête fut signée par un grand nombre d'hommes influents des deux partis, et approuvée par MM. Chapleau, Taillon, Loranger et Wurtele, dont la conduite à ce sujet mérite des éloges, et une députation composée de MM. Bourassa, F. Fenoit, Dr Lachapelle et L.-O. David, alla à Québec la présenter au gouvernement.

## LA DÉPUTATION A QUÉBEC

Les doutes qu'on entretenait sur le succès de la députation n'étaient pas fondés.

Reçus par l'hon. M. Joly, le premier ministre, l'hon. M. Langelier, commissaire des terres, et M. Lesage, député-ministre, les délégués exposèrent le but de leur mission et plaidèrent le mieux qu'ils purent la cause des ouvriers sans ouvrage et de la colonisation. Une discussion s'ensuivit ; M. Joly s'exprima en termes émus au sujet de la misère des temps, mais fit voir comme il était difficile pour le gouvernement de la province de Québec de faire ce qu'il aimerait à faire. Il dit que cependant l'hon. M. Langelier était disposé à faire beaucoup en donnant des terres aux conditions les plus faciles, et que déjà de l'argent avait été envoyé à M. le curé Labelle et au Dr Jules Prévost pour ouvrir les chemins principaux dans la vallée de l'Ottawa. La députation remercia le gouvernement de ce premier pas, mais démontra que ce n'était pas suffisant pour un grand nombre de personnes auxquelles il fallait des provisions et de l'argent pour vivre au moins un an.

Après beaucoup de pourparlers, il fut convenu qu'il fallait de 100 à 120 piastres au colon pour lui permettre de s'établir sur les terres et d'y vivre jusqu'à sa première récolte.

M. Joly dit alors que si la corporation et les citoyens de Montréal voulaient faire

leur part, souscrire les deux tiers de cette somme de \$120, le gouvernement ferait la sienne et fournirait l'autre tiers jusqu'à concurrence de 500 colons.

Nous considérons que le succès du mouvement est maintenant assuré ; il est impossible qu'il n'y ait pas assez de patriotisme et de charité dans la corporation et parmi les citoyens de Montréal pour finir l'œuvre si bien commencée.

C'est une terrible tâche que d'entreprendre une pareille organisation ; mais il le faut, c'est un devoir. On entend dire souvent : à quoi sert ici de se dévouer à une cause ? non-seulement on n'en a pas le mérite, mais on n'en recueille que des déboires. Raisonement d'égoïste qui abaisse les caractères, tarit la source des grandes actions, tue les sociétés !

Le comité provisoire doit, cette semaine, s'adresser aux citoyens, à la corporation et au clergé ; des requêtes sont prêtes ; nous sommes certain que personne ne tirera en arrière : ce serait une honte, presque un crime.

L.-O. D.

## LA PAIX ET LA FRANCE

On a dit : le Léopard anglais s'est fait entendre, et la guerre d'Orient a cessé. Gloire à lui !

Il suffit cependant de ne pas fermer les yeux pour voir la vérité en cette matière. Personne ne doute, en effet, que le léopard anglais a rongé ses ongles avant de se faire entendre, et qu'il a longtemps rampé avant de bondir sur une décision.

L'Angleterre se tenait coi lorsque la Russie déclarait la guerre à la Turquie. Elle ne comptait plus sur la France, qui, cette fois-ci, n'avait pas la générosité de verser son sang pour des intérêts égoïstes. L'Allemagne restait fidèle à la Russie, comme cette dernière l'avait été à l'Allemagne en 1870 : on gardait la convention : Paris pour Constantinople. L'Angleterre se trouva dans une impasse extrêmement dangereuse. Elle se voyait sur le point de perdre son empire des Indes, la source de ses richesses, et peut-être de sa vie nationale. Le léopard anglais rampait alors dans les dédales de la politique et poussait des rugissements étouffés auxquels répondit, dans la confiance de sa force, le grognement de l'ours du nord.

Tout à coup, des joncs de l'Inde le léopard bondit sur les rives du Bosphore avec des troupes indigènes ; la Turquie s'apprête encore à la guerre : on sait qu'elle tint longtemps en échec les armées de la Russie, et son fanatisme, maintenant soutenu, pourrait faire des progrès ; l'Égypte se range avec elle. Ce n'est pas tout. L'un des trois grands empires du Nord se détache de l'étreinte des deux autres et veut se battre. Les Indes, l'Égypte, la Turquie et l'Autriche cherchent à lutter contre la Russie ; ils le peuvent avec avantage sans l'aide de l'Angleterre. Mais comme les Russes ont déjà les mains sur Constantinople, l'Angleterre se trouve sérieusement en cause. On l'attaque, il faut bien qu'elle se défende. Si elle ne se défend pas, on la dépouille, on l'humilie, on l'outrage. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se défende. Mais comment se défend-elle ? Est-ce en combattant seule à seule avec la Russie ? Non. Elle compte des alliés assez forts et nombreux pour vaincre la Russie sans elle. Est-il séant de proclamer maintenant : ces complications orientales qui étaient pendantes depuis si longtemps comme des nuages chargés d'éclairs, et qui menaçaient de mettre l'Europe en feu, il suffit que l'Angleterre dit un mot pour qu'elles s'évanouissent ?

On objectera : si l'Angleterre a des alliés, est-ce que la Russie ne pourrait pas s'en faire ? Qui sera-ce ? L'Allemagne ? Certes, si l'Allemagne s'en mêlait, l'Angleterre aurait beau jeu. Mais qu'est donc devenu cet arbitre de la guerre et de la paix ? L'Allemagne, qui tantôt riait autant que la Russie de la pauvre Angleterre, d'où vient ce silence qui ferme ses lèvres de fer ? Craint-elle maintenant l'Angleterre et l'Autriche ? Pas du tout. Qui donc ?

Je suppose que la France n'existe pas ;

que penserions-nous de l'état de l'Europe en ce moment ? Y verrait-on la paix ou la guerre ? Pas de France dans le monde, l'Angleterre parlerait-elle en maîtresse au congrès ? Pas de France dans le monde, l'Allemagne resterait-elle inactive ? Que lui servent tous ses soldats, dont le nombre et l'entretien la ruinent ? Leur action donne raison de leur existence ; leur existence sans action, qui tue l'Allemagne, est la plus inconséquente des inconséquences. Pourquoi l'Allemagne, armée jusqu'aux dents, ne se précipite-t-elle pas, tête baissée, dans cette guerre d'Orient ? Elle pourrait y jouer un si grand rôle ! L'Allemagne et la Russie, ces deux colosses du nord, ensemble, que ne pourraient-elles point ? Pourquoi donc l'Allemagne ne cherche-t-elle pas à mettre à profit ces événements d'Orient, où elle pourrait se réserver la part du lion ? Ne trouverait-elle pas une occasion de réaliser son rêve de l'unification de toute la race germanique ? Les neuf millions d'Allemands de l'Autriche ne pourraient-ils pas devenir Allemands de l'Allemagne ? Ne forcerait-elle point l'Angleterre et l'Autriche à soutirer de leur sein des milliards et des milliards pour l'indemniser ? Affirmer son autorité avec prestige, après ses victoires sur la France, que ne ferait point l'arrogante Allemagne ? Mais rien de tout cela. Elle se retire dans l'arrière-plan. Toute son arrogance tombe. Pourquoi ? Ah ! c'est que la France existe. La France est ressuscitée du tombeau, ceinte d'aureoles brillantes. La France est palpitante de vie. *Resurrexit*. La France est là ; et la France ne veut pas la guerre, c'est pourquoi la guerre ne se fera pas ; et la paix sera dans le monde parce que la France veut la paix. Donc ce n'est pas l'Angleterre qui, d'un mot, calme l'orage. S'il n'y avait pas de France, l'Angleterre ou l'Autriche oseraient-elles lever la tête ? Si les bruits de guerre ont un terme, c'est que la France le veut. Si l'Allemagne se tient tranquille, c'est que la France le veut ; si la Russie s'arrête dans sa marche sur Constantinople, c'est que la France le veut ; si l'Angleterre garde ses possessions indiennes, c'est que la France le veut ; la France s'est opposée, il est vrai, à son acquisition de l'île de Chypre, mais quelqu'importante que soit cette question, elle n'est qu'un détail dans l'ensemble, depuis surtout que l'Angleterre s'est avisée de lui donner satisfaction et de lui promettre que ses intérêts en Égypte et en Syrie ne souffriraient aucun dommage. L'Allemagne laisse tout faire : elle sait bien qu'il y aurait folie pour elle de briser ses forces dans le choc de combats sanglants, lorsque la France croîtrait en paix à ses côtés, et saisirait la prochaine occasion de prendre une revanche infaillible. La Russie n'avait rien tant à cœur que de voir la France donner dans les conflits de l'Orient, afin de dégager l'Allemagne de son inaction. Car la France restant en paix, et l'Allemagne forcément en paix, la Russie comprenait de suite que c'en était fait de ses espérances. Elle perdait le fruit de tant de batailles ! ce qui explique la colère désordonnée du Czar, lorsqu'il apprit de la bouche de l'ambassadeur français que l'attitude de la France serait celle de la neutralité.

N'est-on pas frappé d'étonnement à la vue de cette France ? Y a-t-il une nation qui lui soit comparable ? En vérité, Dieu l'a mise à la tête du monde.

Voyez-la, en 1870, foulée aux pieds de la Prusse. C'en est fait de la France, dit-on. Et la Prusse est pronée jusqu'au délire par ceux qui se rangent du parti le plus fort. La gloire de l'Allemagne est chantée jusqu'au vertige de la folie. On ne trouve plus assez d'encens pour la victorieuse Allemagne, plus assez de mépris pour la France tombée. On cherche à faire voir l'Allemagne d'autant plus élevée qu'on abaissera plus la grande vaincue. L'arrogance et la brutalité teutone vont leur train. Tout à coup, la France paraît, sans qu'on sache comment, les ris sur les lèvres et les roses sur le front ; dépouillée des haillons de la misère et vêtue de ses habits de reine. En un moment

elle recouvre le long tribut de louanges que l'univers lui prodiguait depuis des siècles. L'Allemagne, qui était tout, s'efface dans l'ombre. Wagner, qui avait fait vibrer les fibres de son génie d'accents de haine pour la France, d'amour et de gloire pour l'Allemagne, a caché sa lyre. La statue d'Armonius, dont l'inauguration se fit à grands renforts de réclames, ne trouve plus d'adorateurs. Aux yeux de l'étranger, l'Allemagne perd son prestige ; au dedans le socialisme la ronge. Ses habitants mêmes prennent fait et cause pour la France contre elle. L'empereur Guillaume faillit coup sur coup tomber assassiné des mains de ses propres sujets. Tout est dans la consternation.

Certes, les dangers ne manquent pas à la France. Son gouvernement est un cratère dont les laves peuvent déborder sur son sein en flots de feu. Quoi qu'il en soit, elle a confiance en elle. Abandonnée de tous, elle s'est repliée sur elle-même, et concentrant son énergie dans le seul soin d'elle-même, elle s'est relevée sans la main de personne. Quel peuple peut sortir comme cela de l'abîme de l'abjection ? Combien ne lui faudrait-il pas de temps, d'aide et de soutien de la part d'autrui ! Mais la France est frappée à l'effigie divine : elle ressuscite au bout de quelques jours par sa propre vertu.

C'est parmi les menaces de guerres civiles et étrangères qu'elle annonce son projet d'avoir une Exposition universelle. On voit en perspective un embrasement général de l'Europe, et la France forme un tel dessein ! Quelle folie ! Ne peut-on pas lui prédire un fiasco ? Qui viendra à cette exposition ? La France laisse dire et poursuit son but—avec quelle foi en elle ! Eh bien ! la voilà, cette Exposition. Jamais il n'y en eut de pareille. On passe les mers pour la voir ; on accourt des pays les plus éloignés. L'influence civilisatrice de la France reprend son cours lumineux. Elle devient le point de mire du monde. Un cri général d'admiration s'élève pour elle de tous les points de l'univers, tandis que l'Allemagne baisse et disparaît.

Il semblait pourtant naturel que le rôle de monter une exposition universelle dut appartenir à la victorieuse Allemagne. Cependant, elle ne pourra pas même se faire représenter à celle de la France, tant est grande sa misère. Il serait honteux pour l'Allemagne d'exposer son infériorité dans cette France qu'elle a vaincue.

La France a voulu son Exposition malgré les circonstances les plus incontrôlables et les plus difficiles. L'Exposition étale aux yeux de l'univers les arts, les images de la paix ; et le poids de la paix que la France fait peser, entraîne à la paix toutes les nations.

L. GOUGEON.

## DE L'IMPORTATION DES RACES

La seconde forme principale de reproduction, ainsi que je l'ai indiqué dans mon précédent article sur l'amélioration des races, consiste dans l'importation, pour élever sans mélange une race indigène ou étrangère.

Ce genre de reproduction par race importée ne peut être qu'exceptionnel ; il a lieu plus ordinairement dans un pays nouveau ou dans un pays non éleveur dans le but de fournir des types reproducteurs. Cette opération est fréquemment employée avec les animaux indigènes, mais seulement d'une contrée différente ; ainsi le sud d'un pays prendra dans le nord des reproducteurs plus étoffés ; ce genre d'importation, bien raisonné, est souvent convenable, si toutefois on l'accompagne d'un régime analogue à celui du pays d'origine.

On importe plus généralement des mâles, ce qui se justifie par le plus grand nombre de produits qu'on peut rapidement en obtenir, et à cause de l'influence plus prononcée du mâle dans les croisements ; cependant l'importation de femelles pleines est quelquefois nécessaire et plus avantageuse pour arriver à constituer plus promptement un troupeau.

Dans l'achat des sujets à importer, il faut toujours considérer l'origine et les

prix obtenus ; mais on se défiera des sujets engraisés extraordinairement, de ceux préparés pour les concours ou pour la vente, ainsi que de ceux d'un âge déjà avancé.

L'importation d'animaux étrangers est, dans quelques circonstances, le seul moyen de doter un pays de certaines races avantageuses. Ainsi la France a conquis le mouton *Mérinos*, l'Angleterre le cheval pur sang ; mais ces importations sont dispendieuses, et il faut toujours qu'elles soient justifiées par des qualités évidentes dans la race importée, et qui ne se retrouvent plus dans les races actuelles du pays. En tout cas, c'est moins pour l'élevage exclusif que pour le croisement que ces importations ont été faites. On doit toutefois importer des races bien arrêtées, ayant acquis un certain degré de constance convenant au pays, et des individus d'élite. Les races importées perdent, ordinairement, de leur caractère : on doit y mêler, de temps en temps, du sang originaire pour renouveler le sang.

DU CROISEMENT.—Ou troisième forme principale de reproduction. Le croisement a lieu en accouplant deux races indigènes différentes : exemple, les races québécoises avec les races montréalaises, ou bien une race indigène avec une race étrangère : exemple, une vache canadienne avec un taureau ayrshire ; ou bien encore deux races étrangères, ayr et durham.

Le second mode est le plus général. On produit ainsi des métis : quelquefois, cependant, on peut former une race différente de l'amalgame de plusieurs autres : c'est une opération fort difficile. Il est à peu près impossible de diriger le croisement de trois ou quatre races ensemble.

Le croisement est quelquefois indispensable pour donner à des races des qualités qu'elles ne possèdent pas ; il peut perfectionner les aptitudes qu'elles possèdent déjà ; il doit avoir lieu lorsque la sélection ou la reproduction en dedans perpétuerait certains vices inhérents à la race indigène ; c'est un procédé, enfin, plus simple et plus rapide que la sélection.

En tout cas, on ne doit croiser qu'à l'aide d'une race bien fixée, c'est-à-dire constante. La constance ne s'établit qu'après un certain nombre de générations ; les Anglais veulent huit générations au moins. On doit croiser par des mâles ; il ne doit pas exister de trop grandes différences dans les races qu'on veut croiser ; les sujets doivent être en quelque sorte *appareillés*. On a proposé, si les races étaient trop différentes, de ne pas brusquer le croisement, mais d'agir graduellement, en employant d'abord du demi-sang, de revenir accidentellement même à une reproduction de la race primitive, si l'action du type améliorateur avait agi défavorablement sur quelques qualités à conserver. On s'arrêtera à un degré déterminé de croisement, suivant le but qu'on voudra atteindre, en revenant cependant de temps en temps à un mâle de type améliorateur, si surtout on n'employait habituellement que des mâles du troupeau.

CHOIX DES REPRODUCTEURS.—Il consiste à s'assurer que leur origine est bien établie, que la famille dont ils proviennent n'est pas affectée de vices particuliers et surtout d'infécondité. On repoussera ceux provenant de contrées malsaines, de localités où règnent certaines affections, comme la fluxion périodique des yeux, l'hydroïmie (ou appauvrissement du sang), le sang de rate, etc. ; enfin ceux dont le régime a été mauvais, la mauvaise conformation des membres postérieurs, la faiblesse des jarrets et des reins, trop d'embonpoint, rendent le mâle impropre à la monte.

L'âge des reproducteurs n'est pas fixé d'une manière précise, mais il est préférable d'attendre que leur croissance soit à peu près terminée, c'est-à-dire que le cheval peut commencer à reproduire vers un an et demi, le taureau à deux ans et demi et le bélier à un an et demi ; en suivant cette règle on sera certain d'avoir des produits forts, robustes et présentant les qualités et la conformation de leurs parents. Les femelles peuvent recevoir le mâle plus jeune, mais alors il est bon de ne les

faire remplir que deux ans après, afin de ne pas arrêter leur croissance.

Enfin, dans l'appareillement, il faut considérer la taille, la conformation et la constitution. En général, il ne doit pas exister de disparates trop grands sous ces divers rapports entre les reproducteurs : on admet, en général, que le mâle doit être proportionnellement plus petit que la femelle. Cette règle subit quelques exceptions, mais il faut toujours éviter de vouloir améliorer une petite race par de grands mâles. Il ne faut pas non plus détruire à la fois, par l'appareillement, tous les défauts de conformation ; on les attaquera successivement avec plus de succès. Ce qu'on doit éviter, ce sont les excès dans la taille, dans la longueur des membres, la grosseur des os. On ne doit jamais craindre d'exagérer ce qui est une qualité : ainsi, il n'y aura jamais danger à donner un étalon à garrot élevé, avec des articulations larges, ni un taureau à vaste poitrine, à fesses charnues, à une femelle très-laitière. Enfin, comme on le voit par le croisement bien entendu, on peut corriger certains défauts de l'un par les qualités de l'autre, et même par les défauts opposés d'un des deux générateurs. C'est ainsi qu'on donne une jument à pieds plats au baudet dont le sabot est encastelé, afin d'obtenir des mules avec des pieds moins étroits et mieux développés.

H. AUDRAIN.

Montréal, 30 juillet 1878.

### NÉCROLOGIE

CARDINAL FRANCHI

Une dépêche de Rome, en date du 1<sup>er</sup> août, dit que le cardinal Alessandro Franchi est mort ce jour même à 1 heure du matin.

Le cardinal Franchi était archevêque de Thessalonique et secrétaire d'Etat pontifical. Né à Rome le 15 juin 1819, il commença sa carrière diplomatique il y a vingt-cinq ans comme chargé d'affaires du Saint-Siège près la cour d'Espagne. Devenu promptement populaire, il fut nommé évêque en 1856, et, après avoir servi quelques années près de petits souverains d'Italie, il fut renvoyé à Madrid avec le titre de nonce pontifical. Il resta plusieurs années en Espagne où il s'acquit la sympathie et l'amitié de la cour, et particulièrement de la reine Isabelle. Ami intime de Pie IX, l'évêque Franchi fut nommé cardinal en 1873, et, l'année suivante, à la mort du cardinal Barnabo, il fut nommé préfet-général de la Sacré-Congrégation de la Propagande. Au dernier conclave, le cardinal Franchi était un des candidats qui avaient le plus de chances de succès. Après l'accession de Léon XIII au trône pontifical, il fut nommé secrétaire d'Etat en remplacement du cardinal Simeoni, qui lui-même avait succédé au cardinal Antonelli.

### CHOSSES ET AUTRES

L'élection de M. Bourbeau, député de Drummond et Arthabaska, a été annulée pour cause de corruption.

On dit que M. Jetté va être nommé juge à Montréal ces jours-ci ; M. W. Prévozt à Sorel, et M. Taschereau à Gaspé.

On craint que M. Bachand ne puisse continuer à remplir la charge de trésorier de la Province. Il aurait, dit-on, pour successeur M. Shbyn ou M. Wurtele.

Les élections auront lieu en septembre.

Nous apprenons, avec un juste sentiment d'orgueil, que notre aimable collaborateur, M. Gustave Drolet, maintenant à Paris, a eu l'honneur d'être l'invité spécial du prince de Galles, et d'assister aux côtés et dans la loge de Son Altesse, à un concert au Trocadéro. Nous félicitons cordialement M. Drolet de cette marque particulière d'estime de la part de notre futur souverain.

Tous les journaux de Montréal et plusieurs journaux des autres villes, tels que le *Journal de Québec*, la *Gazette de Sorel*, le *Journal d'Arthabaska* et le *Fédéral*, approuvent l'idée émise par M. David, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, et l'organisation qu'il a entreprise pour la mettre à exécution.

Le *Herald*, de Montréal, disait la semaine dernière qu'un Anglais distingué voyageant à travers le Canada, il y a une dizaine d'années, avait prédit, en voyant la population désertir la campagne, que l'encombrement des villes aurait de funestes résultats. Nous les voyons et les ressentons ces funestes résultats.

ENCORE BENNETT.—Elizabeth Thony, femme d'un nommé Georges Félix, employé à bord du vapeur *Saint-Laurent*, ayant mis au monde un gros garçon durant la dernière traversée de ce navire, Gordon Bennett, le propriétaire du *Herald* de New-York, fut prié d'agir comme parrain du nouveau-né, avec sa sœur. Bennett ne s'est pas contenté de donner son nom au bébé, qui s'appellera Laurent-Othon-James, il a mis un rouleau de mille beaux louis d'or, en guise de dragées, dans la layette de son protégé, qui ne s'attendait pas à une pareille bonne fortune. On ne pouvait entrer dans le monde sous de meilleurs auspices.

Il y a quelque temps, c'était le *National* qui se plaignait de *L'Opinion Publique*, aujourd'hui c'est la *Minerve* : c'est la preuve que *L'Opinion Publique* est dans le bon chemin.

Notre correspondant "Lambda" a écrit ce que tout le monde pense, quand il a protesté contre la manière odieuse dont les journalistes se traitent entre eux et traitent les hommes publics.

Il a rendu justice au talent des hommes marquants des deux partis, et signalé leurs défauts. Il a dit qu'il ne fallait pas plus croire les journaux libéraux que les journaux conservateurs, quand ils accusent leurs adversaires de n'être que des ignorants ou des renégats.

Qui dira qu'il n'a pas raison ?

L'enquête préliminaire dans la cause orangiste, qui avait été ajournée depuis le 18 juillet, a été portée devant le magistrat de police, la semaine dernière. M. E. Carter, C.R., a adressé la parole au tribunal. Il a dit qu'il avait été chargé, avec M. Barnard, par un comité de citoyens opposés au but et à l'existence de la société Orangiste, d'examiner la cause contre ceux qui ont été arrêtés le 12. Ils se sont consultés avec les avocats de la défense, et ils ont consenti à laisser ajourner la cause au 6 août, afin d'obtenir l'opinion de la plus haute cour de l'Empire, le Conseil Privé d'Angleterre. En conséquence, la cause a été ajournée à la date susdite. M. Carter croit que cette ligne de conduite est la meilleure à suivre, en ce que justice sera rendue à tous.

Le *Nouveau-Monde* n'est pas de l'opinion de la *Minerve* relativement à la correspondance signée "Lambda," qui a paru dans notre dernier numéro. Après avoir blâmé les excès de la presse, le *Nouveau-Monde* ajoute :

Ces quelques réflexions nous sont inspirées par l'article qu'un collaborateur de *L'Opinion Publique*, qui signe "Lambda," écrit dans le numéro d'hier de cette feuille. Il déplore avec raison le ton acerbe qui règne dans les polémiques de la presse et les discussions des représentants du peuple au parlement, et, après différents commentaires, il conclut qu'une réforme du langage des journaux et de la tribune est devenue nécessaire.

Nous sommes de son avis sur ce point, et nous aimerions à seconder les efforts d'un plus grand nombre de nos confrères dans le sens désiré. Comme la presse donne généralement plus ou moins le ton aux discussions politiques, même à celles des parlements, et qu'elle-même est loin d'avoir été sans reproche dans le passé, il lui incombe la première le devoir de faire un noble et énergique effort pour se relever, et relever à la fois aussi le niveau sans cesse baissant de notre politique, qui menace de devenir un terrain si

boueux que les hommes de caractère et de dignité éprouvent déjà une grande répugnance à y entrer.

Le *Nouveau-Monde* veut inaugurer son entrée dans sa douzième année d'existence par des réformes importantes, entr'autres la suivante : il se vendra à l'avenir un centin le numéro. On entend souvent dire que tous les journaux français devraient en faire autant ; mais, comme il leur faudrait baisser le prix de l'abonnement, et qu'ils ne peuvent guère compter sur les annonces pour se refaire, leur situation, qui n'est pas déjà trop bonne, deviendrait pire. Le *Nouveau-Monde*, paraissant l'après-midi, a moins de dépenses que les journaux du matin, et peut plus facilement faire la réforme en question.

Les deux principaux propriétaires et rédacteurs du *Nouveau-Monde* sont MM. A. Desjardins, M.P., et Fred. Houde.

A propos du *Nouveau-Monde*, nous devons dire qu'il a embrassé avec ardeur la cause de la colonisation, et publié d'excellents articles sur la question. Commentant, la semaine dernière, une idée exprimée par M. le Dr Lachapelle devant la Société de Colonisation, il a conseillé, au gouvernement local d'avoir recours, pour aider la colonisation, au système des loteries en usage en Italie et aux Etats-Unis.

L'idée mérite d'être prise en considération par nos hommes publics.

M. Sulte a fait aux Canadiens-français de Worcester, le 26 juin dernier, un discours rempli d'idées patriotiques et utiles. Abordant la question de colonisation, il a dit :

Nos compatriotes n'occupent pas les campagnes. Ils sont concentrés dans les villes autour des manufactures. Bien des raisons expliquent pourquoi ils ne possèdent pas le sol et pourquoi ils nous ont quittés.

Toutes les terres qui bordent les grands cours d'eau canadiens sont prises depuis longtemps. Pour en ouvrir de nouvelles, le colon doit s'enfoncer dans la forêt, où il n'y a ni chemin ni chemine. La tâche est désespérante aux yeux d'un grand nombre, aussi les voit-on essayer de se pourvoir ailleurs. Ils vont en partie grossir la population des villes—ce qui n'est pas l'idéal pour les pauvres gens. Les autres, et c'est la masse, s'en vont aux Etats-Unis, à la recherche des métiers et des emplois de tous genres. Ils sont maintenant sept cent mille là-bas, localisés surtout dans la Nouvelle-Angleterre, et qui, on peut y compter, ne reviendront pas, sauf quelques familles qui ont le goût inné de la culture et qui attendent que nous leur ouvrons des chemins de colonisation.

Et puis, nous ne mettons pas au monde que des cultivateurs. Il n'a pas été décrété que le Canadien sera toujours et partout fidèle à la charrue. Les industries nous attirent, mais nous n'avons pas de carrière de ce côté ; c'est encore chez nos voisins que cela se trouve. Ah ! la plaie est profonde, et nous sommes de biens tristes médecins.

Plusieurs parlent d'y porter remède. Il n'y a pas un instant à perdre.

M. Sulte demande aux écrivains canadiens d'envoyer leurs œuvres à leurs compatriotes des Etats-Unis, qui demandent des livres.

### CONSEILS UTILES

Un moyen facile à employer pour arrêter les saignements de nez.

Découper un rond de papier de la grandeur d'un sou, et l'appliquer au palais.

On nous assure qu'il n'y a pas de saignement de nez qui résiste à ce remède si simple pendant plus de trois quarts de minute.

Avec les chaleurs, les mouches sont arrivées. On nous demande une recette pour préserver les chevaux de leurs piqûres. En voici une excellente et très-facile à employer. Laver les chevaux avec une éponge enduite d'une infusion de *marrube noir*, plante à odeur forte, qui croît sur les bords des chemins, et qu'on rencontre partout.

A défaut de *marrube*, on pourrait employer la morelle, l'absinthe, la chicorée sauvage ou la feuille de noyer.

Une boisson divine...

Un litre de lait pur dans lequel on verse quatre cuillerées à bouche de kirsch vieux, et auquel on ajoute une pincée de vanille en poudre, le quart d'un ananas coupé en morceaux, et du sucre en quantité suffisante. Après trois heures de repos, la mixture est à point pour être bue, et on la trouve excellente au point qu'on se demande si la présente recette n'est pas celle de l'Ambroisie que buvaient les Dieux.



Le Marquis de LORNE, nouveau Gouverneur-Général du Canada



S. A. R. la Princesse LOUISE, Marquise de Lorne

## LE CRIME DES FEMMES

XX

LE TALISMAN.

Augustine était installée ; elle avait compté dépenser vingt mille francs pour son mobilier, il lui coûtait le double. Il ne lui restait plus que cent soixante mille francs ; la jeune femme ne se faisait pas l'illusion qu'elle vivrait d'un revenu de sept mille livres, mais l'insouciance de son caractère en matière d'argent l'emporta sur ses préoccupations. Elle s'accommoda de son lit moelleux, et y manda bientôt les marchands et les couturiers ; le crédit lui prodigua ses facilités entraînant, elle en abusa. Augustine eut une voiture au mois et la partagea le plus souvent avec Néra ; toutes deux ambitionnaient d'être citées au nombre des élégantes de Paris ; elles y réussirent. On les attendait à l'heure des défilés du Bois, on les cherchait aux premières représentations. Loin de se nuire, leurs beautés diverses se faisaient valoir.

Un matin Augustine écrivait, quand sa femme de chambre lui présenta une carte.

— Je n'y suis pour personne, dit Augustine sans la regarder.

— Madame me permettra d'insister : le prince Orlow...

Augustine laissa tomber sa plume.

— Faites entrer, dit-elle.

Le prince alla rapidement vers madame Courcy et la regarda avec une joie mêlée d'une sorte de curiosité.

— Vous trouvez-vous autre ? demanda-t-elle.

— Oui, répondit-il, mille fois plus séduisante.

— Puis-je savoir pourquoi ?

— Vous êtes libre, dit le prince d'une voix profonde.

— Eh bien, dit Augustine, je ferai comme les oiseaux, je m'envolerai.

— Où ?

— Partout.

— C'est bien vaste.

— Pas trop. Tout se compose de quelques cités dans lesquelles se trouvent les chefs-d'œuvre sortis des mains des hommes, l'Italie entière, quelques villes d'Allemagne... Des pays grandioses dans lesquels il semble que Dieu ait rassemblé ses merveilles.

— Soit ! dit le prince, mais aucun de ces tableaux de la nature ne se ressemble... Quand vous aurez vu la Suisse il vous manquera d'admirer les îles fleuries au milieu des vagues bleues, de visiter les golfes de l'Inde, de parcourir les bords de la Norvège, de gravir les pics himalayens... La vie d'une créature ne suffirait pas à cette série de voyages. J'ai souvent rêvé il faut laisser l'audace aux pensées quand le réel est paisible—qu'une femme précocement éprouvée par l'existence, mais assez énergique pour la recommencer, me tiendrait un jour la main en me disant : " Les plaisirs nous écoeurent, les hommes sont faux, les femmes égoïstes ; au lieu de vivre pour les autres, vivons pour nous... Ne nous quittons plus... ce n'est pas l'amitié qui nous unira, l'amitié est un sentiment plus fort que la sympathie à laquelle nous cédon ; ce n'est pas non plus ce que le vulgaire appelle l'amour, ce serait une affection faite d'abandon et de confiance..." Oui, plus d'une fois j'ai compté qu'une femme me dirait ces choses... ou si sa bouche s'y refusait, qu'elle prendrait un papier aussi petit qu'un pétale de rose, et y écrirait : *loubi maia*."

Le prince prit sa carte et y traça les mots qu'il venait de prononcer d'une voix émue.

— Que signifient-ils ? demanda Augustine.

— Si je vous l'apprenais, ils perdraient leur puissance.

— Ils en ont donc une ?

— Infaillible !

— Chacun peut en éprouver l'efficacité.

— Ce serait trop dire... mais je vous l'affirme, à quelque heure, en quelque lieu que le *loubi maia* résonne à mes oreilles ou frappe mes yeux, si ces mots sont prononcés par vos lèvres ou tracés par votre main, j'accourrai, je vous le jure... Ils vous donneront sur moi puissance de vie ou de mort... J'ai voulu vous le dire une fois, je ne le répéterai jamais... Et maintenant, continua le prince en changeant subitement de ton et de langage, puis-je vous être bon à quelque chose ?

— Accompagnez-moi au théâtre ; Néra veut voir un gros mélodrame, donnez-lui cette satisfaction."

— Quand le prince se fut retiré, Augustine serra la carte sur laquelle il avait tracé les deux mots qui pouvaient lui servir de talisman.

— Lorsque le tocsin de ma vie sonnera, dit-elle, j'appellerai ce sauveur."

Augustine voulait visiter la Suisse, elle comptait sur la princesse Varvara, sur madame Labadoff ; elle demanda à Néra si elle ferait partie de ce groupe.

La femme de l'artiste le promit, le soir même elle en parla à son mari. Le lendemain, pendant l'absence de Gustave, Néra vendit un tableau à peine terminé et courut faire des emplettes indispensables pour son voyage.

A son retour, Thiébaud s'inquiéta de sa toile.

— Eh bien, dit tranquillement Néra, j'avais besoin d'argent, je l'ai vendue.

— Tu as osé...

— Encore... mais tu ne me fais pas une scène, tu reprends celle d'hier qui continuait celle de la veille... Je suis lasse à la fin... Créé des chefs-d'œuvre en mon absence, moi je m'en vais...

— Lâche ! dit Gustave, tu ne peux supporter la vie retirée, paisible, honorable ; il te faut une existence fébrile à l'avance d'une dénomination inventée par les petits journalistes pour les femmes qui te ressemblent : " les cocodettes ! " Tu ne veux pas me laisser le loisir de créer de grandes choses pour cette gloire qui devait être la tienne.

— Eh ! mon Dieu, dit Néra, Dieu créa le monde en sept jours, et Rubens en mit huit à peindre son *Assomplion*.

— C'est la destinée ! fit Gustave ; Hercule trouva sur sa route Déjanire pour l'amollir et le consumer... Samson eut les cheveux coupés par Dalila... Fornarina aimait Raphaël.

— Aucun d'eux ne s'est plaint, que je sache.

— Tous trois sont morts, l'un sur un bûcher, l'autre sous les débris d'un temple, le dernier en face de son œuvre inachevée... Encore sont-ils morts glorieusement, tandis que moi !... Tu ne laisseras rien debout dans mon âme, pas même la certitude d'avoir été aimé... Quand tu m'adresses une tendre parole, je devine que tu me rappelleras un mémoire à solder... Si je te trouve douce et bonne, tu prépares l'aveu d'une dette... Ne recevoir de semblants d'amour de sa femme qu'en échange de billets de banque...

— Mon cher, Andrea del Sarto volait pour la sienne !

Néra sortit sur ce mot cynique.

Gustave tomba comme foudroyé sur le divan.

Le lendemain, en dépit de sa colère et de sa souffrance, il entra chez sa femme. Néra surveillait Julie qui préparait des malles. La tranquillité d'accueil de Néra terrifia l'artiste ; il eût mieux aimé la voir irritée ; sa froideur creusait entre elle et lui un abîme plus profond que la haine : une séparation temporaire devenait indispensable. Il resta près d'elle, silencieux et morne ; ses lèvres tremblaient, ses yeux se voilaient de larmes. Néra le vit, elle eut un bon mouvement et s'approcha de lui.

— Je ne serai pas longtemps, dit-elle.

Gustave chercha à lire dans le regard de sa femme si une tendresse sincère se réveillait en elle ; mais Néra céda à une compassion éphémère, presque dédaigneuse.

— Tu m'écriras souvent ? demanda Thiébaud.

— Et de partout, répondit Néra.

Deux heures après, la jeune femme rejoignait Augustine au chemin de fer, où Douchinka Labanoff, son mari, Varvara et le prince Serge Orlow les attendaient.

Les attentions les plus empressées du jeune Russe furent, au début du voyage, partagées entre la princesse et Néra.

Était-il trop sûr de madame Courcy pour afficher ses préférences ? Peut-être jouait-il son rôle et s'efforçait-il d'exciter les susceptibilités de la jeune femme. Mais Augustine, bien que troublée parfois d'un mot ou d'un regard, n'était cependant pas éprise du jeune Serge. Les passions de cet homme devaient être terribles, elle s'en effrayait. Madame Courcy était une faible nature, lâche devant le devoir et devant la passion. Incapable de vivre paisible et sainte près de son mari, elle n'eût pas accepté aisément de partager la vie d'un homme de la trempe d'Orlow. Le prince connaissait si bien cette nuance de son caractère que, s'il lui parlait de sentiments violents, il enveloppait l'audace de sa pensée de formes élastiques et pouvait toujours s'épargner la honte d'un refus ou d'un éclat de rire.

Le voyage fut charmant. La caravane parcourut toute la Suisse, puis se reposa pendant un mois à Vevey, en face de cette magnifique vallée du Rhône dont les incomparables couchers de soleil ne s'effaçaient jamais de la mémoire des yeux. La gaieté d'Augustine se déployait sans arrière-pensée ; elle s'endormait le soir en songeant aux plaisirs du lendemain, et, à peine éveillée, se préparait à des distractions nouvelles. Un seul nuage obscurcit son front. Il fut amené par une lettre d'Aurélien Charmont.

— Mon amie, écrivait-elle, ce que je vous écris n'est point la demande mal dissimulée d'un service, mais seulement la plainte d'un cœur cruellement éprouvé. Vous connaissez assez notre intérieur pour comprendre que le mal a pris d'incalculables proportions. Rien n'a pu ramener Louise à la raison, et son gaspillage du modeste budget met le ménage à deux doigts de sa perte. L'honneur de la famille est sauf ; mais la considération bureaucratique de M. Revel est perdue... Les créanciers de ma sœur ont mis arrêt sur les appointements de son mari... C'est une tache que rien ne saurait laver. Ses appointements beaucoup réduits ne suffisent plus à payer comptant le strict nécessaire. Toute voie d'avancement est désormais fermée pour mon beau-frère, ses chefs lui ont adressé de graves reproches, et le malheureux n'a pas essayé de se défendre. Louise n'a fait aucun sacrifice pour parer aux difficultés du présent. Elle a seulement consenti à renvoyer la domestique. Une femme de ménage la remplace le matin, et je pourrais au reste... Ludovise reste confiée à ma garde. Je m'en réjouis pour la pauvre enfant dont je prendrai soin à ma guise ; j'espère lui enseigner l'amour du travail et de la simplicité... Tu vois bien que je suis obligée de rester fille, puisque me voilà une petite créature d'adoption... Louise donne toujours une soirée le vendredi..."

Cet épisode rappela brusquement à madame Courcy ses propres folies ; elle fit un retour sur elle-même, additionna ses dépenses, compta ce qui lui restait et conclut par une demande d'argent à son notaire.

Le mois d'août prit fin. Il fallait songer à rentrer en France, les brouillards s'épaississaient dans les vallées de la Suisse. Vingt fois on agita la question de savoir ce que l'on ferait pendant les premiers mois de la mauvaise saison. Sans rien arrêter, on forma cependant le

vague projet de les passer à Nice. Cette fois, la belle Néra ne pouvait être du voyage, elle devait se résigner à rentrer dans l'atelier de Gustave Thiébaud. Cette résolution lui coûta plus encore qu'elle ne le pensait.

L'idée de vivre autrement qu'elle ne faisait, entourée de plaisirs, fêtée, adulée, lui causa une sorte de désespoir. Cette tête vide, ce cœur égoïste ne voyait rien au-delà d'elle-même, et bientôt Néra aurait à compter avec son maître. Son maître ! ce mot la révoltait. Il fallait un dénoûment au drame intime dont elle avait joué les quatre premiers actes ; elle se demandait de quelle façon elle le combinerait, sans se précipiter si Gustave n'aurait pas aussi, lui, la prétention d'y ajouter une scène imprévue ? Les avis de sa conseillère Augustine manquaient de précision ; elle-même s'abandonnait à un courant dangereux sans savoir si ce courant ne la jetterait pas à l'abîme. Elle se disait, du reste, que M. Courcy lui restait comme ressource suprême, et la fortune de M. Courcy reposait sur une usine dont les rouages admirablement combinés auraient pu marcher sous la direction du maître ; tandis que les revenus de Gustave, aléatoires et irréguliers, ne se multipliaient que grâce à un travail assidu exigeant toute la liberté de sa pensée. Néra sondait plus avant l'avenir que son amie ; elle y voyait les dangers plus sérieux, une chute imminente, si profonde qu'elle ne pourrait plus jamais remonter. Comment, à quelle occasion, sous quel prétexte Néra briserait-elle tout lien d'honneur, il lui eût été impossible de le dire ; elle savait seulement que cela arriverait... surtout si elle retrouvait Gustave en proie à une tristesse inféconde.

Varvara, pendant les dernières semaines de son voyage, laissa clairement voir à Augustine qu'elle suivait d'un regard curieux la diplomatie d'Orlow. Madame Courcy se défendit mollement de l'avoir elle-même comprise. La troupe joyeuse revint à Paris et se dispersa à la gare du Nord. On se revint le lendemain. Quinze jours plus tard, on partait pour Nice. Néra ne fut pas du voyage.

Nice est un lieu d'enchantement où décembre donne à la fois des violettes fleuries et des oranges mûres. On y laisse vivre avec plénitude, et les amollissements du climat d'Italie y sont exempts de la torpeur. Nice a des palmiers comme l'Orient, des cactus comme l'Amérique. On y trouve réunies toutes les nationalités ; on s'y donne tous les plaisirs de Paris, depuis l'opéra jusqu'aux courses. Madame Courcy ne se ressemblait plus. Des tristesses la prenaient sans cause apparente ; souvent, quand elle était seule, des chiffres naissaient sous sa plume. A ces crises de mélancolie succédaient des accès de gaieté folle, des témérités sans nom. Elle montait des chevaux fougueux, prenait les rames d'une barque et risquait sa vie comme si elle souhaitait la perdre.

Un soir, elle témoigna le désir de faire une promenade en mer. Varvara, souffrante, restait chez elle, et Douchinka dînait en ville avec son mari. Le prince Serge fit préparer un canot et obtint d'accompagner madame Courcy.

Quand Augustine gagna la grève, elle vit en face d'elle une embarcation recouverte d'un dais de soie frangé d'argent et garnie à l'intérieur de tapis et de coussins du même genre.

— Mais, demanda Augustine au prince, vous ne pouviez deviner que j'aurais ce soir la fantaisie de monter en barque ?

— Madame, répondit Orlow, depuis votre arrivée à Nice, ce canot est préparé et vous attend.

— Et si je n'eusse pas demandé à faire de promenade en mer ?

— Il n'eût pas servi, voilà tout... Aussi bien demain sera-t-il brûlé..."

Augustine regarda le prince, il souriait.

Un moment après, le canot glissait sur les vagues bleues. Il faisait une admirable soirée, constellée d'étoiles, parfumée et transparente. Augustine se laissait engourdir par le balancement de la barque.

— Savez-vous ce qui nous manque ? dit-elle à Orlow.

— Non, mais dites-le, et vous l'aurez.

— Un improvisateur, un poète, quelqu'un qui chanterait le Tasse ou l'Arioste.

— Ces poètes-là, vous les connaissez, madame ; ne vaudrait-il pas mieux vous révéler une œuvre nouvelle, et réciter pour vous des strophes qui jamais ne frappèrent votre oreille. Le Tasse a célébré la Jérusalem, Lermatoff a rêvé le démon, et ce sont des fragments du *Démon* que je veux vous dire."

Serge commença d'une voix vibrante à réciter les plus beaux fragments de ce poète, et cette poésie étrange pénétrait dans l'âme d'Augustine comme la pointe acérée d'un poignard.

Le prince la traduisait avec une grande élégance, et, quand il fut arrivé au dialogue de Tamare et de l'Esprit des ténèbres, Augustine crut que le regard d'Orlow lisait ses plus intimes pensées.

— Qui es-tu ? demanda la jeune fille, s'adressant à Satan, viens-tu du ciel ou de l'enfer ? Qui t'envoie et que me veux-tu ?—Tu es belle !

— Qui es-tu ? qui es-tu ? réponds.

— Je suis celui dont tu écoutes la voix pendant le calme de minuit ; celui dont la pensée s'entretenait avec ton âme ; celui dont tu devinais vaguement les douleurs, celui dont tu voyais le visage en songe. Je suis celui dont le regard tue l'espérance, dès que l'espérance commence à fleurir. Je suis celui que personne n'aime et que tout ce qui existe voue à la damnation. La distance et les temps n'existent pas pour moi. Je suis le fléau de mes esclaves terrestres. Je suis le roi de la science et de la liberté ; je suis l'ennemi du ciel ; je suis l'effroi de la nature entière... et je tombe à tes pieds..."

C'est à toi que j'apporte, humilié, les prières de l'amour, mon premier martyre en ce monde et la virginité de mes larmes."

Orlow n'acheva pas, Augustine pleurait ; le prince resta agenouillé devant elle, il ne lui demanda pas le secret de son angoisse, il la partagea réellement pendant une heure. Pour la première fois de sa vie ce sceptique sans pitié ne railla ni la pudeur, ni les terreurs d'une femme, tremblante à l'idée de sa première faute.

Mais le coup était porté dans l'âme d'Augustine. Elle ne pouvait plus voir Serge qu'à travers le *Démon* de Lermatoff, et ce souvenir s'unissait à celui de cette nuit étoilée, de cette barque fuyante, et de cette poésie qu'il récitait comme un improvisateur. De fête en fête l'hiver de Nice s'acheva. On revint à Paris dans la première semaine du carême.

Forcément, madame Courcy dut s'occuper d'affaires. Elle avait dépensé énormément d'argent en Suisse, à Bade, partout. Elle devait à tous ses fournisseurs. Ceux-ci, avec le flair qui leur est particulier, comprirent que leur cliente, ayant quitté son mari, ne pouvait plus avoir un crédit aussi illimité, et raccourcirent les rénes de ce même crédit. On présenta fort poliment les premières factures, en s'excusant même de le faire ; on insista très-fort ensuite ; on finit par en exiger le paiement. Il y eut des conciliabules de créanciers se rencontrant dans les antichambres, des assignations devant le juge de paix. Augustine ne se donna la peine de rien lire et reçut du papier timbré. Cela dura deux mois. Elle déplia cependant un jour une feuille couverte de caractères et de formules sentant l'huissier ; elle vit le mot : *Commandement*, et courut chez le notaire. Il fallait payer... Augustine engagea ses diamants et solda quelques dettes ; elle garda le reste de l'argent pour vivre. Les domestiques devenaient moins polis et semblaient craindre pour leurs gages ; Augustine les renvoya et restreignit le train de sa maison. La dot était gaspillée ; madame Courcy ne pouvait plus compter que sur la vente de ses bijoux. Après ? que ferait-elle ? La jeune femme lutta, emprunta, se débattit au milieu de la toile d'araignée qu'elle avait tissée autour d'elle, et ne voyant aucun moyen de salut, elle songea à se tuer.

Elle se regarda devant son miroir et eut pitié de sa beauté.

Le lendemain, les huissiers procédaient à une saisie.

La pensée qu'on allait vendre les objets dont elle était entourée, la déposséder de ce luxe sans lequel elle ne pouvait vivre, la jeta dans le désespoir. Elle courut à son secrétaire, en fouilla les tiroirs que tant de fois déjà elle avait ouverts, et l'argent et les bijoux qu'ils renfermaient remplirent à peine le creux de sa main... Tout à coup ses yeux reconurent une carte du prince Serge sur laquelle se trouvaient écrits deux mots russes : *loubi maia*...

— Mon talisman ! s'écria Augustine, je suis sauvée."

Puis se tournant vers les huissiers :

— Revenez demain, ajouta-t-elle, vous serez payés."

Quand Augustine fut seule, elle plaça la carte sous enveloppe et sonna son valet de chambre.

— Pour le prince Orlow, dit-elle.

Quand le domestique fut sorti, Augustine se coucha la tête dans les mains.

— Je suis bien vile et bien misérable, murmura-t-elle.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

## UNE ÉCLIPSE EN CHINE

L'empereur de la Chine étant l'image du soleil, toutes les fois qu'une éclipse de cet astre doit se produire, les astronomes doivent l'annoncer longtemps à l'avance à la cour et au peuple, afin que des mesures soient prises à la cour et à la ville dans le but d'effrayer le dragon noir qui ose s'attaquer à l'astre sacré.

Ces mesures de précaution consistent en coups frappés sur des gonds, vases d'airain, etc., qui font une peur énorme au dragon noir.

Sous le règne de Tchong-Kang, 2115 ans avant notre ère, deux astronomes, Hi et Ho, furent mis à mort pour ne pas avoir prévu une éclipse de soleil.

Or, cette année, les astronomes ont mis tant d'empressement à faire leur devoir, bien qu'il ne s'agit que d'une éclipse de lune, qu'ils l'ont prévue trois quarts d'heure trop tôt.

Le 17 février, à l'heure indiquée, cinq heures du soir, le phénomène ne se produisant pas, tout le Céleste-Empire fut en émoi. On crut à une calamité publique à Pékin.

On ne fut rassuré que lorsque, trois quarts d'heure plus tard, l'éclipse se produisit enfin.

Mais c'est égal, l'empereur n'était pas content, et il a fait savoir aux astronomes que, si pareille erreur se reproduisait encore, il les enverrait en exil et supprimerait leurs appointements.

## GAZETTE DES TRIBUNAUX

Tentative d'assassinat sur l'empereur d'Allemagne.

Le ferblantier Hœdel, auteur de la première tentative d'assassinat qui fut commise sur l'empereur d'Allemagne, a comparu devant la Cour suprême convoquée à Berlin pour le juger.

L'assassin est amené entre deux gardes de police, Hœdel s'assied lourdement en regardant les magistrats avec son sourire naïf et hébété. Pendant que le procureur général d'Etat donne lecture de l'acte d'accusation, l'assassin ne quitte pas des yeux le magistrat; de temps en temps, un ricanelement effronté contracte sa physionomie.

L'acte d'accusation rappelle d'abord les circonstances de l'attentat: il montre le souverain passant en voiture découverte, avec la grande duchesse de Bade, sa fille, sous "les Tilleuls," Hœdel aux aguets, tirant au passage un premier coup de pistolet, puis un autre.

Le réquisitoire du ministère public s'attache ensuite à la question de préméditation. Il révèle des détails curieux:

Peu d'heures avant l'attentat, Hœdel aurait dit à un ami: "Je guette une grosse tête. Elle éclatera, il le faut; ensuite, tu verras, cela ira mieux!"

Déjà, quelques jours auparavant, dans une de ces réunions secrètes avec les socialistes, il s'était écrié: "Il faut un Guillaume Tell à l'Allemagne! plus de phrases, des actes!"

"C'est dans ce sens qu'il écrivait à sa famille, et, dans une lettre qui suivit de très-peu de jours l'attentat contre l'empereur, Hœdel manifestait encore, en termes sauvages, son regret "d'avoir manqué son coup."

L'acte d'accusation rappelle enfin la liaison du coupable avec les propagateurs les plus exaltés du socialisme allemand, notamment son amitié avec Verner, un des chefs anarchistes, le même qui représenta l'Allemagne au Congrès socialiste de Gand.

Trente-trois témoins ont été cités.

Leurs dépositions ont confirmé point par point les faits relatés dans l'acte d'accusation.

L'attitude de l'assassin a été déplorable. Après avoir affirmé qu'il se considérait comme une victime et non comme un coupable, après avoir soutenu qu'il avait seulement l'intention de se suicider devant le souverain et non celle de tirer sur l'empereur, il a avoué avoir fait partie des sociétés secrètes socialistes.

Il a refusé, d'ailleurs, avec arrogance, de fournir les indications qu'on lui demandait, soit sur ses opinions politiques, soit sur les tendances du parti anarchiste auquel il reconnaissait appartenir.

La tâche du défenseur n'a pas été facilitée par cette attitude. Aussi, l'avocat s'est-il borné à plaider les circonstances atténuantes pour son client, qu'il a représenté comme une victime des doctrines socialistes, et comme un instrument en quelque sorte inconscient. Il a, d'ailleurs, déclaré qu'il n'essaierait pas de réfuter l'acte d'accusation, basé sur des faits incontestables et prouvés.

La Cour a condamné Hœdel à la peine de mort. L'accusé a entendu avec une indifférence affectée la lecture de cet arrêt.

Les abords du Palais-de-Justice ont été assiégés toute la journée par une foule considérable, qui a accueilli par des huées la voiture escortée par la gendarmerie qui a amené l'accusé et ramené le condamné.

## FAITS DIVERS

Un jeune étudiant en droit de cette ville, M. Charles Bourque, s'est noyé la semaine dernière en traversant de l'île Sainte-Hélène au Pied-du-Courant, la chaloupe dans laquelle il était avec deux amis ayant chaviré. M. Bourque, qui savait bien nager, s'est noyé, pendant que ses deux compagnons, qui ne le savaient pas, se sont sauvés en se cramponnant à la chaloupe.

Jeu de la semaine dernière, un étranger, vêtu pauvrement, est arrivé à Sainte-Thérèse, en quête d'ouvrage. Ayant frappé à plusieurs portes inutilement, il alla chez les médecins du village pour avoir du poison à rat. Il n'en put obtenir et sortit du village, attirant l'attention

par ses manières étranges. Le lendemain matin, on trouva le pauvre individu gisant, presque privé de sentiment, près de la gare du chemin de fer. Le malheureux avait la bouche teinte de vert et les yeux hagards. Il y avait près de lui des biscuits couverts de vert de Paris. Les premiers qui virent le moribond furent des enfants. Ils remarquèrent qu'il cherchait à se traîner sur les rails de la voie ferrée pour que la première locomotive mit fin à ses tortures.

On transporta cette autre infortunée victime du sort chez un citoyen charitable du village, et le pauvre mourant expira dans l'après-midi après avoir reçu les secours de la religion. Une enquête fut tenue sur le cadavre et le verdict de "suicide par l'empoisonnement" fut rendu par le jury.

Le défunt a déclaré se nommer Thomas Milly. Il était journalier de son état et avait atteint l'âge de 40 ans. Irlandais d'origine, il était catholique et se disait natif de Syracuse.

Il venait de Terrebonne lorsqu'il est arrivé à Sainte-Thérèse.

LE MEURTRE DE LACOLLE.—Mathieu Mathevon, qui a été tué à Rouse's Point, était de Saint-Etienne, département de la Loire, France, où il avait été autrefois surintendant d'une manufacture. Il émigra en Canada en 1872, en compagnie de la famille Coste, qui avait travaillé sous ses ordres. Il était marié, mais sa femme l'avait laissé. En arrivant au Canada, il avait un capital de 15,000 francs et trois caisses de velours de soie. Il importait des soieries qu'il vendait aux marchands des rues Notre-Dame et Sainte-Marie, Montréal. Ses premières opérations furent assez heureuses, mais comme la plupart des marchands en gros, il essuya des pertes considérables en faisant de mauvais crédits. Il était actif, sobre et industrieux. On dit qu'il avait un dépôt de \$6,000 à la banque du Peuple. Il avait 50 ans et professait la religion catholique. Sa famille réside à Saint-Etienne, où un de ses frères est à la tête d'une riche manufacture. D'après le récit de Madame Coste, Mathevon ne connaissait Costafrolaz que depuis trois mois. Sa connaissance se fit sur la rue, Costafrolaz prétendant être du même département que le colporteur. Ce dernier emmena sa connaissance chez lui et lui offrit un dîner dans deux circonstances. Costafrolaz dit alors qu'il était de Lacolle, ce qui était faux, parce qu'il tenait une boutique d'horloger à Rouse's Point sous son véritable nom. Il intima au marchand de soieries que s'il venait à Lacolle, il pourrait lui faire faire d'excellentes opérations et lui recommanda un commis voyageur de l'endroit. De retour à Rouse's Point, De Meribel commença une correspondance avec Mathevon, qu'il engagea à venir chez lui. Mathevon partit de Montréal, lundi, le 22 de juillet, en destination de Lacolle. Il apportait avec lui une grosse malle, contenant des rubans de soie et des velours valant environ \$800 à \$1000.

Le prisonnier donna son nom comme Cyrien Costafrolaz De Meribel; il est né à Alache, département de la Haute Savoie, et est âgé de 41 ans. Il est d'une taille au-dessus de la moyenne. Il porte des cheveux et des favoris grisonnants. Il a le front bas, le nez légèrement aquilin, et les lèvres pincées. Sa physionomie ne prévient pas en sa faveur. Lorsqu'on le fouilla, on trouva sur lui deux reconnaissances de mont de piété et la montre d'or de sa victime.

Après avoir commis le meurtre, Méribel se fit conduire en chaloupe jusqu'à Lacolle. Arrivé près d'un endroit où il avait caché la malle de Mathevon, il fit diriger l'embarcation vers le rivage et embarqua la malle. Rendu à Lacolle, il plaça cette malle sur un train de fret en destination de Montréal, où il se rendit lui-même. Il passa la nuit en cette ville à l'hôtel Springfield, près de la gare.

Le lendemain, il prit un charretier et fit conduire sa malle au vapeur *Passport*, partant pour l'Ouest. Un des officiers de douane du canal trouva singulières les démarches et l'allure de Méribel, et en donna information à la police.

Avant de partir, Costafrolaz alla chez Mme Coste, la maîtresse de pension de Mathevon. Cette femme ne put s'empêcher de remarquer combien ses traits étaient altérés, et lui demanda des nouvelles de Mathevon. La réponse fut qu'il était parti pour l'Ouest. Il s'embarqua jeudi pour le Haut-Canada sous le nom de Henri Sauvé.

Le détective Cullen et le sergent Dreyfuss, de Montréal, étaient parvenus à trouver les traces du fugitif.

Ils prirent le train pour Kingston, et y arrivèrent à 4 heures p.m. Le vapeur *Passport* était au quai. Les agents de police s'y rendirent de suite en voiture, et apprirent qu'un individu répondant au signalement de Costafrolaz était débarqué, mais qu'il ne tarderait pas à revenir.

Sa malle fut de suite reconnue par les officiers de police. Les agents se tirèrent au guet et empoignèrent Méribel lorsqu'il mit le pied sur le vapeur. Le prisonnier parut décontenancé. Il déclara que Mathevon lui avait cédé sa montre et ses effets.

Le prisonnier arriva à Montréal dimanche matin à 8 heures, et fut conduit à la station de police, en attendant sa confrontation avec le cadavre de Mathevon.

M. St-Pierre est son avocat.

Le prisonnier Costafrolaz a refusé de s'entretenir avec aucune personne, à l'exception d'un rapporteur de journal. On suppose que le meurtre a été commis sur Mathevon à bord du bateau sur lequel il s'était embarqué avec son ami, dans la nuit de mardi, sous prétexte d'aller au fort Montgomery. D'autres émettent l'idée que les deux amis sont descendus à terre, et que c'est là que

la terrible tragédie a eu lieu. L'assassin a porté le corps de sa victime dans le milieu du fleuve au moyen d'un bateau, sous l'impression qu'on ne retrouverait le corps qu'au bout d'un certain temps, et que l'on ignorerait probablement toujours la cause de la mort.

L'enquête a lieu à Lacolle.

La preuve faite jusqu'à présent est très-forte contre le prisonnier. Des témoins ont reconnu les objets qu'ils avaient vendus au défunt la veille de sa mort et qu'on a trouvés en la possession du prisonnier. Le témoignage le plus éloquent a été celui de madame Coste, chez qui le défunt pensionnait. Elle a reconnu les effets appartenant à la victime, ainsi que la chaîne, la montre et son portrait qui étaient en la possession de M. Mathevon lorsqu'il a quitté Montréal. Elle dit qu'elle avait toujours tâché de mettre le défunt sur ses gardes à l'égard du prisonnier, qu'elle l'avait même engagé à craindre un assassinat, et qu'elle avait été jusqu'à lui demander comment il ferait s'il était attaqué par derrière.

Une pierre tachée de sang a été trouvée près de l'endroit où l'on croit que le meurtre a été commis. Un témoin a dit que le matin du meurtre, il a vu un homme en canot trainant dans l'eau un objet quelconque, qu'il lâcha quand il s'aperçut qu'il était vu.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE D'ALBANY.—A une assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance d'Albany, les MM. suivants furent élus officiers de cette société pour le dernier semestre de l'année courante:

Président, Louis Cloutier;  
1er Vice-président, Jean Faucher;  
2me Vice-président, Jean-Bte Labrie;  
Sec.-Archiviste, Jean-Bte Gervais;  
Sec.-Correspondant, Jean-Bte Leblanc;  
Sec.-Financier, Gilbert-Isaac Leveillé;  
Trésorier, Joseph Favreau;  
Sergent-d'Armes, Michel Leppre;  
Syndics, Moïse Moreau, Antoine Gendreau et Joseph Dutrisac.

EGLISE EN CONSTRUCTION.—Nous apprenons qu'on est à jeter les fondations d'une nouvelle église pour les Canadiens-français de Sainte-Brigide. En aide à cette construction un riche bazar s'ouvrira le 17 août au coin des rues Dorchester et Seaton (Académie des Frères). M. le Curé recevra avec reconnaissance (No. 30, rue Seaton) tout objet que les âmes généreuses voudraient lui envoyer.

M. Cuvillier Fleury a consacré à la mémoire de Mme Duchâtel, dans le *Journal des Débats*, un article où il rappelle entr'autres souvenirs touchants la conduite de cette vraiment grande dame pendant le siège de Paris:

Je me souviens que je me trouvais chez elle, un jour, avec les trois femmes les plus riches de Paris, elle d'abord, puis la duchesse de Galliera et la baronne James de Rothschild. Ces dames ne parlèrent que de leurs pauvres et de leurs blessés. C'est dans la belle galerie d'où sont sortis récemment les célèbres tableaux que la comtesse Duchâtel a voulu léguer à notre musée national, et dont ses enfants ont généreusement refusé la jouissance qui leur était laissée pendant leur vie—c'est dans cette galerie même qu'elle avait fait établir son ambulance qui se composait de quatorze lits. On aurait voulu qu'elle se contentât de les faire placer dans les sous-sols très-aérés de son hôtel. "Mes pauvres blessés, disait-elle, ne sauraient être trop bien logés..." Un interne des hôpitaux, le docteur Jacquemart, avait été par elle attaché à ce service tout spécial, ainsi qu'un aumônier pour le besoin spontané des consciences, objet de son religieux souci.

Un moment vint où le bombardement menaçait l'ambulance et l'hôtel de la rue de Varenne:

Toutes les précautions furent prises pour garantir les malades. Mais les obus sifflaient jour et nuit par-dessus les maisons du quartier. Quelques-uns tombèrent dans le jardin de Mme Duchâtel. Un factionnaire fut blessé dans sa rue à la porte du ministère du commerce, situé en face. Aussi, lui conseillaient-on de se mettre à l'abri dans toute autre pièce moins exposée que ne l'était sa chambre à coucher pendant la nuit. Elle s'y refusa. Le jour, elle se tenait dans l'ancien cabinet de travail de son mari, dont elle avait fait le sien, au mépris d'une batterie ennemie placée tout en face, sur les hauteurs de Châtillon. A ses amis qui la suppliaient de se transporter ailleurs: "Cela me dérangerait," disait-elle du ton le plus simple—simple dans son insouciant courage, comme elle l'était dans les plus humbles pratiques de sa charité et de sa piété.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expé-

rience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

## UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Beau système.—A la fin de chaque saison, toute maison de commerce sage et prudente réduit tout ce qui lui reste de marchandises de la saison à la veille de finir, afin de ne pas laisser accumuler son fonds de magasin et de ne pas payer de gros intérêts sur des grands lots de marchandises qui dorment sur les tablettes. C'est le plus beau système qu'une maison de commerce peut adopter; et c'est le seul qui peut assurer le succès. Nous avons le plaisir de dire qu'il existe à Montréal un grand établissement qui pratique ce système depuis longtemps; c'est celui de A. Pilon et Cie., dont nous avons publié la gravure dans le numéro de la semaine dernière. Tous les ans, l'été et l'hiver, cette maison réduit toutes ses marchandises des importations précédentes et les vend à des sacrifices inouïs. Depuis quelques jours elle a commencé une vente énorme à bon marché. Nous ne mentionnons aucun prix; mais la foule immense qui se presse tous les jours dans ce vaste magasin, nous est une preuve que les prix doivent être bien bas. Nous ne saurions trop fortement conseiller à nos lecteurs et lectrices de visiter le magasin de M. Pilon; nous sommes certain d'avance qu'ils en reviendront plus que satisfaits et que ce sera à l'avenir leur seule maison pour leurs achats.

## AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

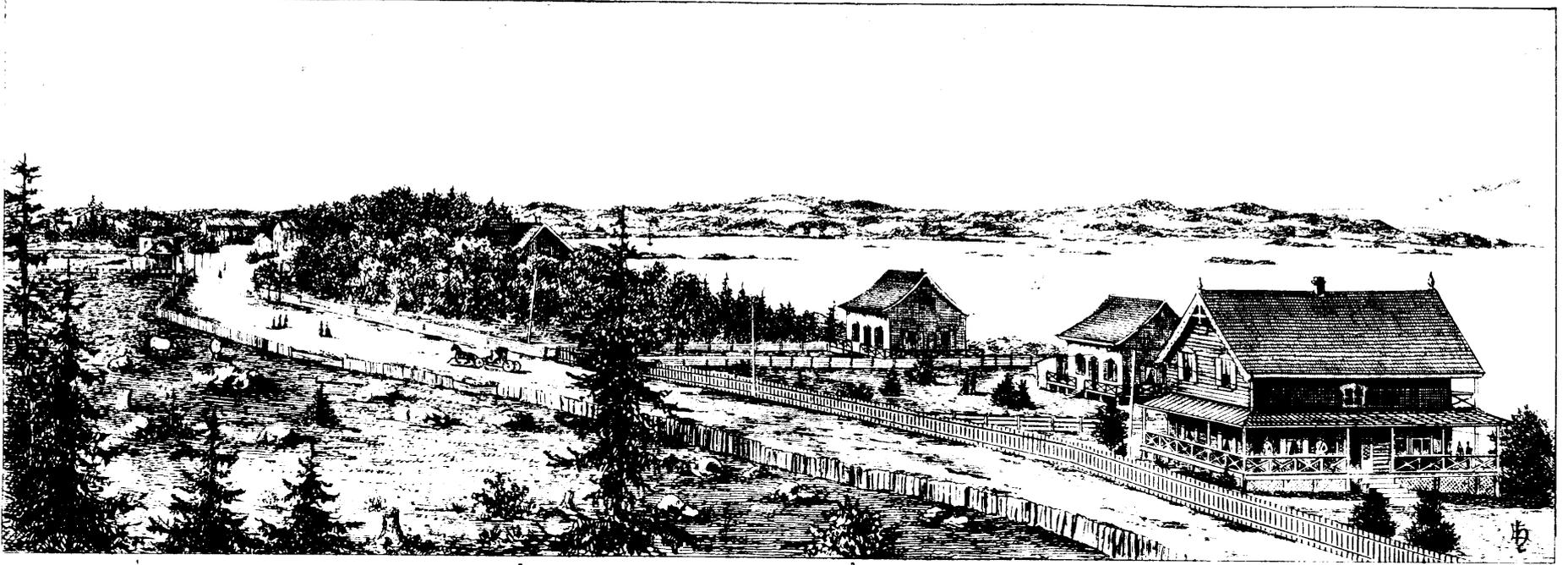
J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

## AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÈV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

## AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



LE PETIT-METIS—D'APRÈS UN CROQUIS DE RÉV. T. FENWICK



Son Honneur le Maire BEAUDRY.—“C'est maintenant votre tour. J'ai réglé la question pour une journée; à vous de la décider pour toujours.”

## NOS GRAVURES

## La reine Victoria

Nous ne pouvons mieux faire, à propos de la gravure que nous publions dans ce numéro, que de reproduire partie d'une charmante biographie de Sa Majesté par l'un des rédacteurs du *Figaro* sous le pseudonyme d'*Ignotus*. On la lira avec plaisir; la voici :

Le duc de Kent, père de la reine Victoria, était le quatrième fils du roi d'Angleterre, Georges III. Cependant il eut le pressentiment que sa fille unique régnerait sur la Grande-Bretagne. En 1820, entr'ouvrant les rideaux d'un berceau, il montrait au duc d'Argyle un petit angelot blond qui dormait : "Regardez—elle sera votre reine!" En effet, les trois oncles de Victoria, Georges IV, Guillaume IV, le duc d'York, moururent sans laisser d'enfants. La princesse héritière du Royaume-Uni, sous Guillaume IV, était donc une très-mignonne enfant, à la figure ronde, au menton fin et aux grands yeux bleus. De longs cheveux d'un châtain chaud encadraient sa face rose. Elle était l'expression la plus gracieuse de cette rude race saxonne dont elle sortait, surtout par sa mère, une Cobourg-Gotha. Rien de plus vivant que cette jeune fille, debout sur tant de tombes récentes!

Les palais royaux de Londres venaient de voir quelques scènes sombres. La reine Caroline et même la jeune princesse Charlotte ont comme des silhouettes shakespeariennes! Un jour, une princesse étrangère, dont je ferai le portrait, nous disait : "Ah! être reine de France comme Marie-Antoinette, dût-on en mourir comme elle! Il y a des princesses qui accepteraient ce marché!" Mais être reine d'Angleterre à dix-huit ans, c'est aussi un grand rêve. En ce temps de 1838, l'Angleterre avait depuis longtemps essayé le sang de ses princes qui, à certains jours, tomba sur elle, comme le sang de nos princes tomba sur la France. Le peuple anglais saluait avec enthousiasme l'héritière rayonnante des derniers rois assombrés. Le règne de Victoria se levait radieux comme le soleil de Londres dans ces jours si rares où il parvient à dissiper le brouillard. *The God save the King* devenait le *God save the Queen*.—Debout et tête nue, le peuple anglais le chantait avec une passion inaccoutumée.

\* \*

A coup sûr, la jeune reine songeait moins à l'Angleterre qu'à son mariage. Les ministres voulaient la marier comme par un traité de nation à nation. Victoria était assurément le plus beau parti du monde. Mais la reine bâtissait en rêve une foule de petits projets qu'elle remplaçait bientôt par d'autres, comme les enfants élèvent des petits tas de sable dans le jardin du Luxembourg. Elle disait à sa mère : "Je n'épouserai que celui que j'aimerai." La duchesse de Kent redit aux ministres cette parole, qui leur sembla bien révolutionnaire. Vint le jour de son couronnement. Le lendemain, on dansa à Windsor. Parmi les danseurs était un grand, très-beau et svelte étudiant de l'Université de Bonn. C'était aussi un Cobourg, son cousin. La reine le remarqua. Le prince Albert ne retourna pas à Bonn. Il fut resté, même n'aimant pas. Et il aimait. Mais la cousine était la reine! Ici, c'était la femme qui devait parler la première. Certes, Victoria était vivement atteinte par cet amour qui ne la quittera plus. Mais l'éducation sévère qu'elle avait reçue ne pouvait qu'augmenter sa timidité de jeune fille. Cependant un matin vint...—soyez certain que je n'invente rien. Si la reine n'a pas voulu écrire ces détails charmants, le prince Albert les a racontés à ses amis.

\* \*

Cependant, un matin vint... où ils suivaient à cheval, elle et lui, la grande allée de chênes de Windsor. Les chênes étaient plus jeunes qu'aujourd'hui, mais étaient déjà bien vieux. Après un galop ils se trouvaient seuls. On sait combien est dangereuse, entre homme et femme, une promenade à cheval. Tout à coup, la reine

enleva un bouquet de chèvre-feuille qu'elle avait au corsage. Se penchant, elle le tendit au prince Albert. Celui-ci se pencha pour l'atteindre. Il effleura des lèvres le bout des gants. Ce fut peut-être la faute du mouvement des chevaux! Les bois d'Angleterre et de France savent combien ces nobles bêtes, les chevaux, ont causé d'amours! Il y eut un de ces silences qui chantent au cœur plus doucement que Mozart.

Le lendemain, le prince Albert avait encore le chèvre-feuille à sa boutonnière. Les fleurs étaient fanées, qu'il les gardait encore. Quinze jours après la promenade à cheval, le roi Léopold de Belgique recevait, par le ministre plénipotentiaire, une petite lettre, fermée par un énorme cachet rouge, comme une lettre qui contient un gros secret d'Etat. La lettre commençait ainsi : "*My dear uncle,*" et était signée : Victoria. Un mois après, la reine parlait à son conseil privé de son dessein d'épouser le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha! Elle demandait à ses conseillers leurs avis—mais avec un petit air décidé qui fit que les conseillers répondirent unanimement : Oui. Le mariage eut lieu le 10 février 1840. La reine d'Angleterre avait fait un mariage d'amour—j'allais dire comme une bourgeoise. Mais les bourgeoises ne font plus guère de mariage d'amour. Lord Melbourne avait raison de dire à l'Angleterre : "Le mariage de la reine—c'est le roman de la reine!"

\* \*

Ce fut alors pour Victoria, en plein Londres, un vrai ciel de Naples où certes ne volait pas le papillon aux ailes de crêpe : le spleen. Elle entra avec toutes sortes de rayonnements dans notre époque à la Shakespeare où le rire est à côté des larmes. La reine vint quatre fois avec son époux en France, sous la royauté de Juillet et sous l'Empire. Le prince-consort était un esprit très-remarquable et essentiellement artiste. D'autre part son tact fut à la hauteur de la difficulté de la situation. Mais voici qu'il meurt. Les bonheurs de la reine Victoria s'éteignent—non pas l'un après l'autre comme les cierges d'un autel, mais tout à coup comme sous un coup de tonnerre.

Son amour ne s'en va pas avec celui qui en a été l'objet. Elle prend l'habit de veuve anglaise qui ne la quittera plus. C'est une sorte de costume à la Marie Stuart. Un bourrelet blanc contourne le grand bonnet noir et encadre la face. Les cheveux sont cachés comme ceux d'une religieuse. A partir de cette heure, on peut dire à la reine d'Angleterre ce qu'une jeune fille disait à Châteaubriand : *You carry your heart in a sling!*—Vous portez votre cœur en écharpe!

## Le nouveau Gouverneur-Général

Le nouveau Gouverneur-Général est d'origine écossaise et se nomme John-Georges-Edouard-Henri-Douglas-Sutherland-Campbell, marquis de Lorne, et est l'aîné, et par conséquent l'héritier du duc d'Argyle, noble écossais. Il est né à Londres en 1845, et conséquemment est âgé de 33 ans. Il a été élu membre du parlement pour Argyshire comme libéral en 1868, et la même année il remplit l'office de secrétaire privé de son père au département colonial des Indes. Il a épousé, en 1871, la quatrième fille de Sa Majesté la reine Victoria, la princesse Louise, et, à cette occasion, il fut créé chevalier de l'ordre d'Ecosse. Le marquis de Lorne a publié quelques poésies de Saint-André et quelques récits qui ont attiré l'attention sur lui en 1867.

Son Altesse Royale la princesse Louise est née en 1848, et est conséquemment trois ans plus jeune que son mari, le nouveau vice-roi du Canada.

## Petit-Métis

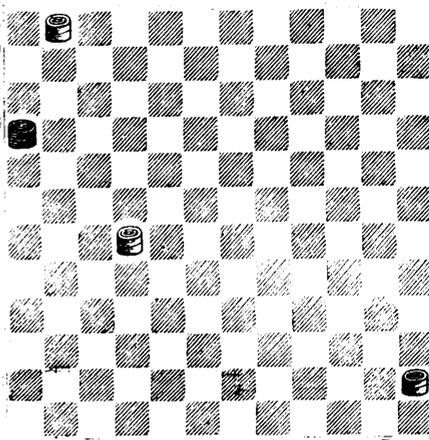
Joli village situé en bas de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski; population de 250 à 300.

## LE JE U DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

## PROBLÈME No. 132

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

## Solution du Problème No. 132

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
39	33	26	39
52	47	31	33
47	45 et gagnent		

## Deuxième manière.

39	33	31	44
33	20	44	33

## Solution juste du Problème No. 132

Montréal.—M. P. A. Sicard, N. Chartier, H. Robitlard, J. Primeau, P. Décarreau et J. Boyte.

Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.  
Le problème que nous publions aujourd'hui se résout en quatre manières.

La mort du maréchal Baraguey-d'Hilliers rappelle une petite anecdote qui remonte au procès du prince Pierre Bonaparte, devant la haute Cour de Tours.

Le prince venait d'être acquitté. Avant de se rendre à l'hôtel d'Angleterre, où se trouvait sa femme et ses deux enfants, il s'était retiré dans une des salles du conseil du tribunal, en compagnie de ses deux avocats et de trois autres personnes. Là, Pierre Bonaparte déclara formellement qu'il renfermerait à pied du palais de justice à l'hôtel.

On lui fit observer, néanmoins, que ce n'était pas prudent. Cette affaire avait soulevé contre lui des haines très-violentes; il pouvait être insulté par des individus qui ne manqueraient pas de provoquer le désordre sur son passage; il valait donc mieux se rendre à l'hôtel en voiture.

Le prince ne voulut rien entendre; ni les raisonnements, ni la prière de ses amis, rien n'y fit. M. Paulze-d'Ivoy, alors préfet à Tours, se rendit auprès de Pierre Bonaparte pour le prier de faire ce que la prudence conseillait; il n'en obtint pas d'avantage.

Quand tout à coup entra le maréchal Baraguey-d'Hilliers, l'air souriant, alerte, droit et fier dans sa longue redingote qu'il portait boutonnée jusqu'au menton :

—Vous savez, monseigneur, que je commande à Tours?

—Oui, monsieur le maréchal.

—Alors, je vous prie de vouloir bien suivre les conseils de ces messieurs et de rentrer en voiture à l'hôtel.

—Mais...

—Ah! tenez, fit le maréchal en se campant comme un boxeur, vous êtes bien fort. Eh bien! si vous n'êtes pas sage, vous allez voir, et pourtant je n'ai qu'un bras!

Et en même temps il agitait son bras droit, car l'autre était amputé, avec une adresse et une vigueur que son grand âge ne laissait pas supposer.

A cet accès de bonne humeur le prince céda; une voiture avait été placée dans une ruelle sur laquelle le Palais de justice avait une sortie; il monta en voiture avec deux de ses amis et traversa ainsi la foule qui se pressait sur son parcours.

## DÉCÈS

A Compton, le 29 juillet, à l'âge de deux mois, Marie-Joséphine, enfant de M. Jus. R. Duchesneau, de Montreal.

## LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMBLE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

BANQUET OFFERT AUX CONCURRENTS DU TOURNOI DE PARIS A L'OCCASION DU 60ème ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE M. ANDERSSEN.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. le prof. Anderssen, le vaillant champion allemand, MM. H. et C. Morel ont offert à tous les concurrents du tournoi et aux plus zélés amateurs d'échecs, en ce moment à Paris, un magnifique dîner.

Le repas, présidé avec une grâce incomparable par madame H. Morel, secondée par la sympathique cordialité de MM. Morel, a été splendide.

La plus franche gaieté n'a cessé un seul instant de régner pendant cette fête, laquelle, commencée à midi, n'a été terminée qu'à 6 heures du soir. Au moment où le champagne était versé, plusieurs toasts ont été prononcés.

Après les applaudissements qui accueillirent les orateurs, M. Griveau se leva et lut avec beaucoup d'art cette charmante pièce de poésie qu'il avait rimée pour la circonstance, et que nous empruntons à *La Stratégie* :

Messieurs, chez des amis, l'autre soir, je soupais,  
L'un de nous, un poète, une main sur sa lyre,  
Demanda le silence, et se prit à nous lire  
Des vers?... oui, quelques vers que le titre

[avait faits.

C'était intitulé : les douces de la paix.

Il fallut avaler des pages et des pages.

Les invocations, les tropes, les images,

Se succédaient si bien que, parmi nos amis,

Bientôt je fus le seul à suivre la tirade,

Et, lorsque le lecteur eut fini sa parade,

A ses derniers accents tous s'étaient endormis!

Eh bien! rien ne corrige un pauvre auteur de

[rimes.

On ne peut déjeuner, simplement, entre intimes,

Sans que le malheureux vous cite des vers.

Il est votre invité. Vous êtes ses victimes,

Même il vous poursuivrait au bout de l'univers.

[teints,

J'ai fait mettre à ma lyre une nouvelle corde.

Attention! Silence!... Ici rue Delaborde,

O peuple souverain de l'immense cité,

Sais-tu ce qui se passe et la solennité

Qui réunit chez toi, comme autrefois dans Rome,

Tout un Sénat de rois qu'on admire et qu'on

[nomme

Anderssen et Blackburne, English et Rosenthal,

Gifford, Anglais purs sang, mais que Paris possède,

Zukertort, Winawer, le hardi Samoyede,

Et d'autres citoyens dont l'art du Dr Gall,

A de par ses arrêts dicté la destinée,

Disant : pour les échecs cette tête était née!

Ainsi, ce magistrat dont l'esprit vif et clair

Sait fort bien discerner l'attaque et le coup juste,

Homme fort distingué sous une écorce fruste,

A ce portrait frappant qui n'a reconnu Clerc?

Ainsi, Bird, cet enfant de la froide Angleterre,

Bird qui, plein de dédain pour un jeu terre à

[terre,

Vient d'étonner le monde en battant Rosenthal,

Et ce blond Mackenzie, arrivé d'Amérique

Et qui d'avoir un prix avec raison se pique,

Puisqu'il est le premier dans son pays natal,

Et Pitschell, puis Mason son redoutable rival.

Steinitz, l'heureux vainqueur, Steinitz qui se re-

A l'ombre des lauriers que sa main a cueillis [pose

Et qui laisse couler ses jours couleur de rose

Dans la grande cité que la Tamise arrose,

Croyant avoir payé sa dette à son pays!

Enfin, hors concours, pour des raisons majeures,

Nos hôtes généreux, les deux frères Morel,

Ces héros du Nord qui luttent à leurs heures,

Plus solides qu'Arpin et plus forts que Bidet!

Ah! voilà les héros que la Muse préfère!

Que vient-on nous parler de la gloire guerrière?

Cessons de célébrer ces fameux conquérants

Qui d'un ocellant stigmatte ont taché leur cou-

[ronne

Et jonchent nos récits de morts et de mourants.

Les héros des échecs ne molestent personne.

Si, d'une main hardie, ils lancent leurs soldats,

Ces soldats-là, du moins, ne causent pas de larmes;

A la fin, le vaincu se rend et ne meurt pas,

Et c'est le verre en main qu'il dépose les armes.

Anglais, Américains, Allemands et Français,

Trinquez donc entre vous! ainsi le veut notre

[hôte.

Honneur à lui! Pour moi, je bois à vos succès.

Puissent bientôt vos noms se placer côte à côte,

Entre ceux des Morphys et des Labouddonnais!

Cri d'une mère :

Un jeune négillon est parti de Valparaiso

dans l'âge le plus tendre. Il est venu à Paris.

Là, grâce à son travail et à son intelligence, il

est devenu riche.

Il ne néglige pas ses parents, qui sont restés

au pays, et leur écrit régulièrement.

Dernièrement sa vieille mère lui répond affectueusement :

—Mon cher enfant, j'espère qu'au milieu de

toutes tes prospérités, tu n'as pas oublié notre

origine et que tu es resté nègre!

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 2 aout 1878.

Table of market prices for various goods including Farine, Grains, Légumes, Laiterie, Volailles, Gibiers, and Viandes.

Marché aux Bestiaux

Table of prices for livestock such as Bœuf, Vaches, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, and Foin.



Canal de Carillon, Chaussée, etc.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées adressées au Secrétaire des Travaux Publics, et portant à l'endroit: "Soumission pour le canal de Carillon, chaussée, etc."

Par ordre F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 11 juillet 1878.

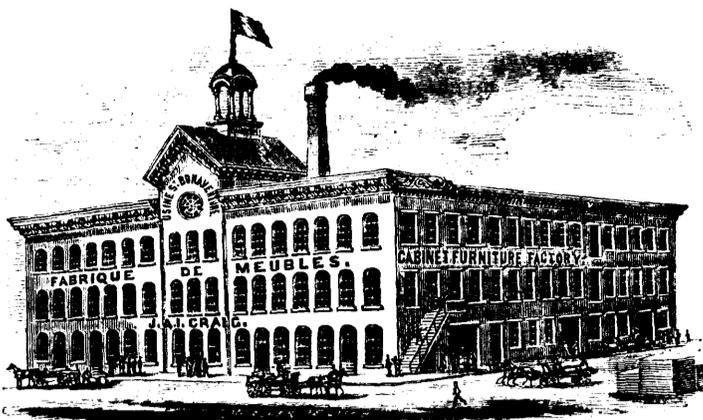
AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

MANUFACTURE

478 RUE ST. ROMEAVENTURE.



MAGASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Aux Capitalistes et Entrepreneurs.

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer partant de la province d'Ontario, et allant jusqu'aux eaux du Pacifique.

Un mémoire d'informations sera expédié aux personnes qui désirent faire des soumissions, en s'adressant tel qu'il est indiqué plus bas.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché.

ESSAYEZ-LE !

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques.

"Illustrated Family Friend,"

TELE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Illustrated Family Friend

Contient 16 pages remplies de plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes.

Maison Lorge & Cie,

No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure.

LA POUDRE ALLEMANDE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

Vendue chez tous les Epicier respectables.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT-MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut: on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

MM. LAURENT, LA FORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Le programme des études est comme suit:

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres. Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND, Secrétaire de la Province de Québec.

Jos. ROUSSEAU, PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 m. MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS